Saguenayensia

REVUE DE LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY

Volume 14 — Numéro 5 *Septembre - octobre 1972*

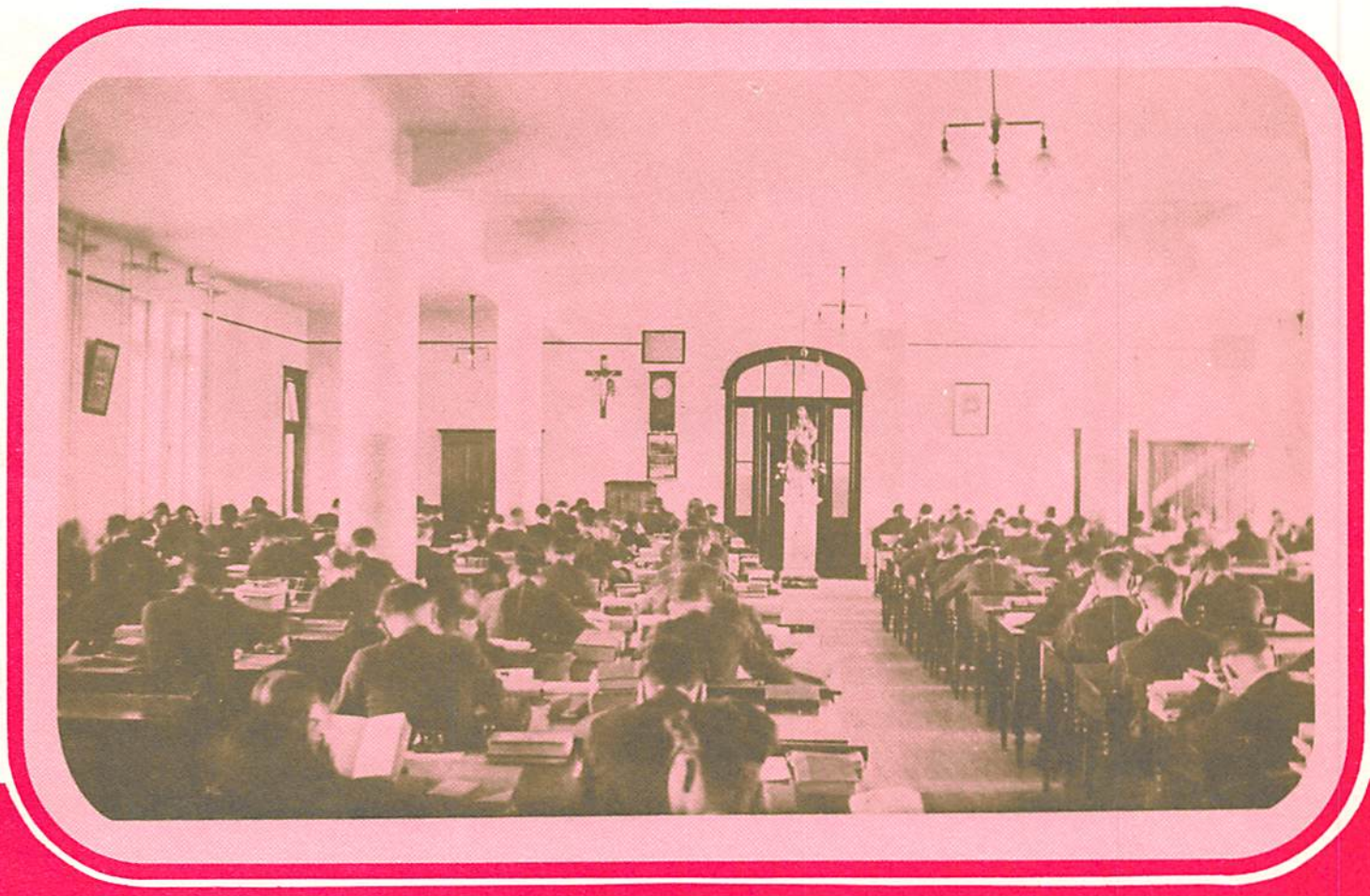

Le numéro contient une série d'articles sur le Séminaire de Chicoutimi

POUR L'AVENIR JE PARLE DU PASSÉ

JE DÉVOILE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

M. Léonidas Bélanger, président
M. l'abbé Raoul Lapointe, vice-président
M. Raoul Fortin, secrétaire
M. Gérard Maltais, trésorier
Mgr Victor Tremblay, archiviste, conservateur du musée
M. le chanoine François Plourde
M. l'abbé Raymond Desgagné
MM. Laurent Beaulieu
Jean-Claude Drolet
Sabin Caron
Wilfrid-E. Dugal
Jean-Claude Larouche
Charles Cooke
Edmond Pilote
Ben Vandal
Gaston Mathieu
Clément Lapointe

COMITÉ D'HISTOIRE

M. Wilfrid-E. Dugal
M. l'abbé Raoul Lapointe
M. Sabin Caron

COMITÉ D'ADMINISTRATION DE SAGUENAYENSIA

M. Léonidas Bélanger, président
M. Sabin Caron, secrétaire-trésorier
Mgr Victor Tremblay, directeur
M. Clément Lapointe, directeur

COMITÉ DE RÉDACTION DE SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Publicitaire: M. Armand Demers
Choix des collaborateurs: M. Jean-Claude Drolet
Expédition: M. Raoul Fortin

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE

On voit là la salle d'étude de la division des Grands dans le Séminaire de 1914-1967 au moment où tout le monde est à l'ouvrage dans la séance de "l'heure et demie".

Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay pour les textes non signés.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY. 1972.

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 14 — Numéro 5 *Septembre - octobre 1972*

SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Président: M. Léonidas Bélanger
Secrétaire-trésorier: M. Sabin Caron

ADRESSE:

C.P. 456
Grand Séminaire
679, rue Chabanel, Chicoutimi
Téléphone: 549-2805

Le Progrès du Saguenay, Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Prix de l'abonnement: $5.00 par an.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0849.
Dépôt légal 1e trimestre 1972
Bibliothèque nationale du Québec

SOMMAIRE

Pages

Éditorial 113
Le Séminaire de Chicoutimi — Victor Tremblay 114
Le Centenaire du Séminaire — Mgr Marius Paré 116
Un collège-séminaire à Chicoutimi — Jean-Claude Drolet 118
Point de mire sur le Séminaire de Chicoutimi — Chanoine Roch Pedneault 134
Le Séminaire et la Côte-Nord — Mgr René Bélanger 136
M. l'abbé Alfred Tremblay — Mgr O.-D. Simard 138
Une galerie d'employés — Mgr Victor Tremblay 142
Souvenirs d'un serviteur — Jean-Claude Drolet 146
Mes chantiers — Mgr Victor Tremblay 148

Éditorial

AU SUJET DU SEMINAIRE

Le Séminaire de Chicoutimi aura cent années d'existence en 1973. L'idée et le plan général de la célébration de l'événement sont déjà lancés. Pour le succès complet de ce centenaire, il est nécessaire de bien connaître le caractère et les accomplissements de l'institution, autrement dit ce qu'elle est et ce qu'elle a fait.

A cette fin nous avons voulu lui consacrer le présent numéro de SAGUENAYENSIA, pour aider à placer l'événement dans la vedette et donner à notre population une notion un peu précise de certains traits et aspects du Séminaire et de son oeuvre.

Pour traiter le sujet à son mérite c'est un et même plusieurs volumes qu'il faudrait, car les réalisations d'une telle institution au cours de cent ans sont quelque chose d'incalculable, en nombre et en portée; elles comprennent tout ce qu'a exigé la formation intellectuelle et éducationnelle de milliers d'hommes, le concours dévoué de centaines de professeurs et éducateurs, la recherche et l'emploi de moyens matériels et autres comportant une multitude de problèmes, l'étude et la description des conditions de milieu et de circonstances historiques dans lesquelles il a fallu vivre et évoluer.

On ne saurait exposer tout cela dans les quelques pages que nous publions ici. Nous avons voulu y mettre de quoi susciter l'intérêt et le désir d'en connaître davantage. Nous avons obtenu de Son Excellence monseigneur Paré un exposé, bref mais substantiel, de ce qu'est le Séminaire de Chicoutimi; un de nos collaborateurs présente une étude approfondie de ses origines; des articles portant sur quelques aspects un peu oubliés de son histoire apportent à ces pièces de base un certain complément de détail. Nous estimons que ces aperçus apporteront à la préparation des fêtes du centenaire un appoint utile, quitte à ajouter, dans les numéros qui vont suivre, d'autres articles sur l'un ou l'autre des sujets forcément omis ici. Des sujets il n'en manque pas; la simple mention des diverses formes de l'activité du Séminaire, des multiples problèmes qu'il lui fallut affronter, des maîtres qui y ont oeuvré et des élèves qui ont fait leur marque, des succès et des épreuves qui ont agrémenté son histoire, etc. couvrirait des pages nombreuses.

Par ces textes et à leur occasion nous présentons nos hommages au Séminaire de Chicoutimi institution centenaire.

La direction

Le Séminaire de Chicoutimi

Bref aperçu de son histoire

Le Séminaire de Chicoutimi comptera en 1973 cent ans d'existence. C'est un âge vénérable pour les choses du jeune Saguenay.

Quand il est né, en 1873, Chicoutimi était un simple village de 1,100 habitants, entouré d'une paroisse agricole qui en comptait 3,000. Le diocèse n'existait pas et le territoire qui le forme aujourd'hui ne comptait que treize paroisses et une population de 19,000 habitants, pauvres colons pour la plupart et tous se relevant avec peine du désastre du grand feu de 1870 qui avait dévasté la région entière.

Dans ces conditions, on se demande ce qui aurait pu faire naître ici un séminaire. La réponse existe: c'est la nécessité. Nécessité morale mais physique aussi. En sortant victorieuse de ses ruines, la région entrait dans une ère de développement qui exigeait des prêtres et des hommes instruits, et son isolement géographique rendait trop difficiles les communications avec les centres d'enseignement. La présence du couvent du Bon-Pasteur solutionnait pour l'heure le problème de l'instruction des filles, mais celui du cours classique pour les garçons restait posé avec urgence. Si on pouvait envoyer au plus cinq ou six jeunes gens au Séminaire de Québec ou au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, ce n'était pas une solution.

L'abbé Dominique Racine, curé de Chicoutimi, était un de ces hommes qui savent voir et prévoir. Un fait de détail l'aida à presser la réalisation du projet de séminaire qu'il méditait depuis son arrivée: c'est l'ouverture d'une école pour les garçons par le pasteur protestant de Chicoutimi.

Trois années de démarches du tenace curé Racine aboutirent à la fondation du Séminaire de Chicoutimi, dont l'érection canonique avait lieu le 15 août 1873 et qui recevait ses premiers élèves le 15 septembre dans une maison d'école mise à sa disposition par la commission scolaire et hâtivement aménagée pour les besoins d'un pensionnat. On avait inscrit 45 élèves, dont 13 pensionnaires auxquels un marchand du village qui mérite citation, Roger Savard, fournit le souper. Les inscriptions continuèrent au cours de l'année, pour atteindre un total de 61. Le curé Racine comme supérieur, deux autres prêtres et un diacre formaient le personnel enseignant.

Ainsi commençait cette institution. Elle devait progresser au rythme de ses ressources et souvent sans les attendre. Dès sa deuxième année la maison qui l'abritait était insuffisante; on commença la construction d'un édifice en pierre à quatre étages, dans lequel on se transportait en septembre 1875, bien qu'il fût inachevé, et qu'on devait occuper ainsi pendant plusieurs années, faute d'argent.

En 1877 le Séminaire était affilié à l'Université Laval; il était incorporé juridiquement deux ans plus tard et recevait en 1882 sa constitution et ses règlements, rédigés par son fondateur, qui était devenu évêque de Chicoutimi en 1878.

L'institution comportait, sous le même toit et la même administration, le *Grand Séminaire,* comprenant les clercs qui suivaient les cours de sciences ecclésiastiques en vue du sacerdoce, et le *Petit Séminaire,* comprenant les jeunes gens qui faisaient les études classiques et les plus jeunes qui suivaient les classes préparatoires appelées "cours commercial". On ajouta bientôt une "classe d'affaires" qui donnait un cours proprement commercial. — Ce fut ainsi jusqu'à 1941, alors que la suffisance des écoles publiques permit de supprimer le cours préparatoire et la classe d'affaires; et en 1950 le Grand Séminaire devint une institution séparée.

Bien que toujours pauvre matériellement, le Séminaire de Chicoutimi a progressé rapidement et constamment. Dès 1890 il ajoutait à son édifice une construction qui en doublait la capacité, et il prenait bon rang parmi les collèges de la province. Il publia, de 1893 à 1902, un petit journal imprimé dans la maison même par les écoliers, L'OISEAU-MOUCHE, qui eut un rayonnement remarquable et dont la collection est encore aujourd'hui fort appréciée.

Pour répondre à l'augmentation des élèves, il allait ajouter à ses bâtiments une construction considérable dont les fondations étaient déjà faites, quand, le 24 juin 1912, l'établissement tout entier fut rasé par l'incendie qui détruisit un quartier de la ville. Il dut alors, comme à ses débuts, recourir à l'hospitalité d'une école de la ville pendant la reconstruction. Sur un autre site s'éleva la première moitié du nouvel édifice, qu'il occupe depuis 1914, et qui est la première maison à l'épreuve du feu bâtie au Saguenay. Cette construction a été complétée en 1928 par une aile du côté est, destinée spécialement aux réfectoires et aux classes, et en 1955 par une aile au centre, contenant la salle académique et la chapelle.

Les édifices ont été augmentés par la construction, en 1965-1967, d'une bâtisse de près de 600 pieds de façade avec deux pavillons de plusieurs étages, pour achever le développement de l'institution par l'addition d'un collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP).

L'ensemble a été vendu au Gouvernement du Québec en 1969 et le Séminaire en a loué une partie pour y continuer son activité dans le domaine classique.

Le nombre des élèves a suivi le développement et les conditions de la région. Il atteignit en 1920 le chiffre de 600, qu'il a toujours dépassé depuis, exception faite des années de crise économique entre 1927 et 1935 et à la suite de l'ouverture du CEGEP. À partir de 1951, la maison ne pouvant pas accommoder plus de 450 pensionnaires et 225 externes, on a organisé des sections classiques, sous la direction du Séminaire, dans les principales villes de la région, avec le concours du personnel enseignant local, ce qui a permis de répondre au besoin d'un millier d'étudiants; ces sections deviennent graduellement des collèges classiques.

Le Séminaire de Chicoutimi est resté fidèle jusqu'ici au cours classique; il a éliminé le cours dit "scientifique" après une expérience de quelques années. Il a publié de 1916 à 1927, puis de 1935 à 1965 un périodique collégial, L'ALMA MATER.

Son personnel enseignant se compose d'environ 25 prêtres et d'une trentaine de professeurs laïcs.

Les milliers d'étudiants qui ont passé dans ses murs au cours des cent ans de son activité comptent pour un appoint considérable dans le capital et le rendement intellectuels, non seulement dans le Royaume du Saguenay, mais aussi dans la province et tout le Canada.

Au cours de ses cent années le Séminaire de Chicoutimi a reçu, d'après les chiffres des annuaires et des livres de comptes, 38,779 élèves. En y ajoutant les 4,649 des sections classiques extérieures sous son contrôle, on obtient un total de 43,428.

D'après un relevé publié dans L'ALMA MATER d'avril 1957 (que nous donnons à défaut de ceux de 1972),

"Des 1,480 finissants sortis de cette maison en 84 ans, 650 ont embrassé la vie sacerdotale et religieuse, soit une moyenne de 43%".

"De juin 1947 à juin 1956, le Séminaire a lancé dans la vie 513 finissants. De ce nombre 211 ont opté pour le sacerdoce ou la vie religieuse, ce qui veut dire 41%".

La plupart des autres ont été des professionnels.

Victor Tremblay.

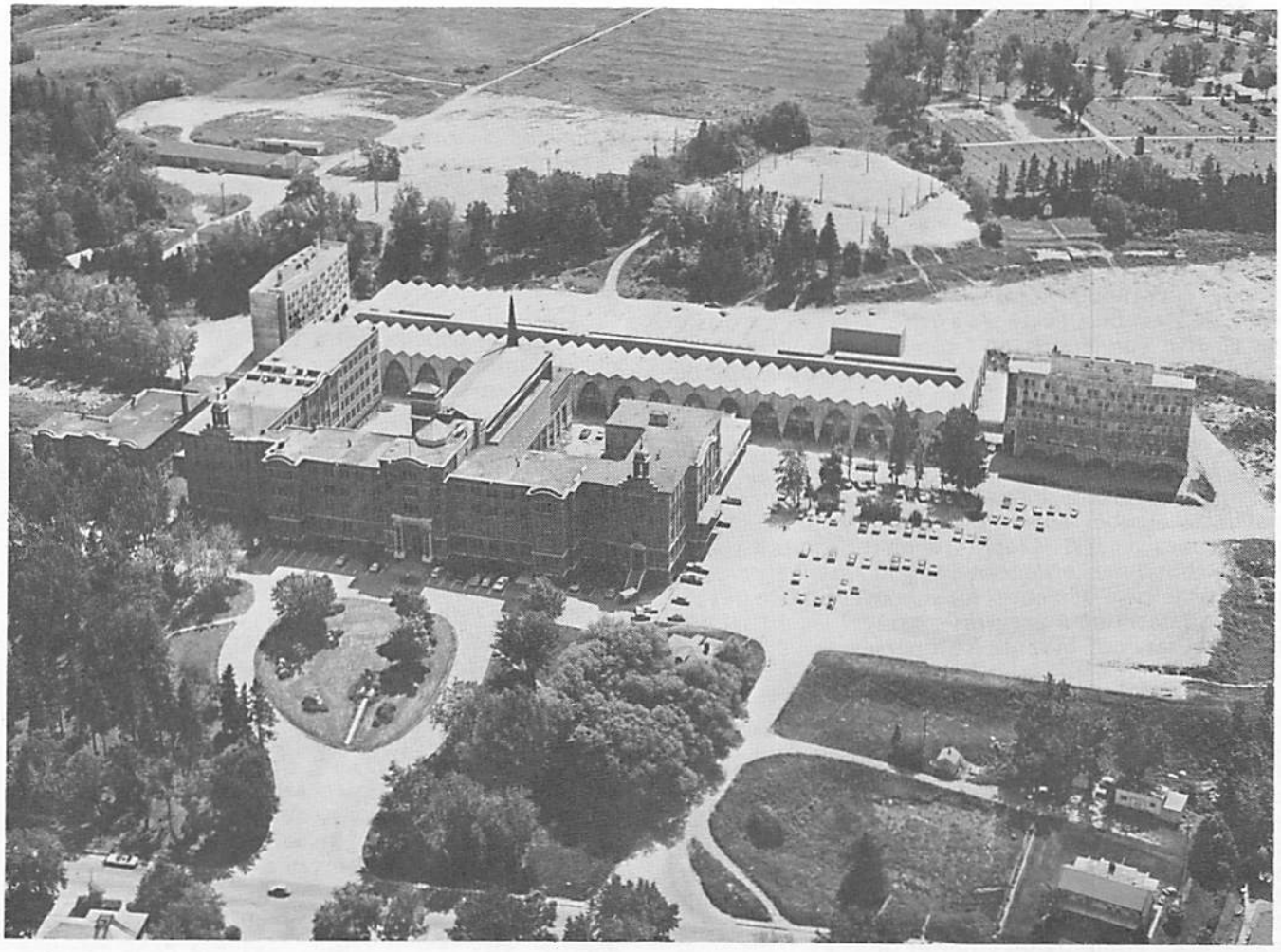

Le Séminaire actuel. — Photo Ellefsen

Le Centenaire du Séminaire de Chicoutimi

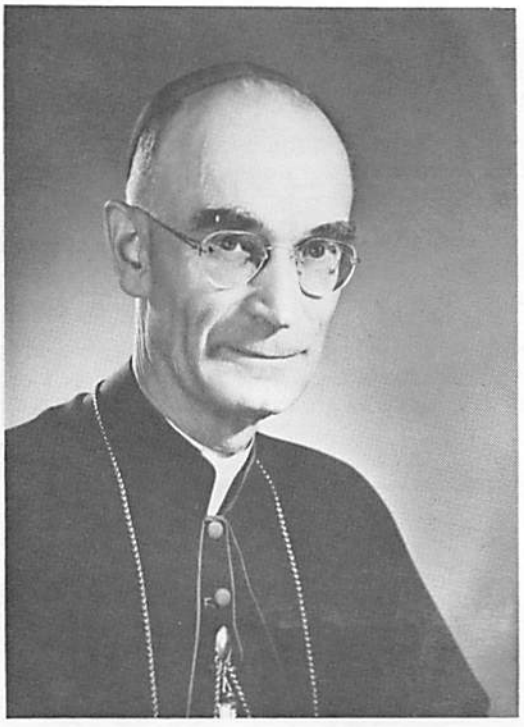

Son Excellence Mgr Marius Paré

Il y a cent ans vivaient dans cette région du Saguenay quelque 18,000 habitants presque tous francophones et catholiques. Ils venaient surtout de Charlevoix, de Beauport et de ses environs et des paroisses de la rive sud du Saint-Laurent particulièrement celles qui s'échelonnent de L'Islet à Saint-André de Kamouraska.

C'était des humbles comme furent les pionniers de notre pays. Humbles mais sains, pleins de courage et de grandeur d'âme. Pour eux, pour leurs compatriotes et pour leurs descendants ils avaient ouvert ce large et fertile territoire où il leur était possible de contribuer efficacement à la survie d'un peuple déterminé à demeurer lui-même et maître de lui-même, déterminé à progresser malgré les difficultés nombreuses dont la route était parsemée.

De plus, ils étaient des croyants fixés en Dieu, attachés au Christ et à son Église par une longue et vivante tradition, mariant profondément leur vie de foi et leur vie temporelle. Il n'était pas rare de rencontrer parmi eux de ces chrétiens dont la confiance en Dieu allait jusqu'à l'abandon, chrétiens qui sont pour un peuple ou pour l'Église un levain puissant qui soulève la pâte. Le prêtre, sorti de leurs rangs, était avec eux et eux étaient avec lui. Dans les conditions modestes où ils vivaient, le prêtre, tout naturellement, était pour eux un guide et un chef, mais aussi un père qui épousait leur vie avec ses succès et ses revers. On dit et on écrit parfois que cette foi en Dieu, cette vie en l'Église, cette action du prêtre qui débordait les fonctions sacerdotales ont retardé le développement général du peuple. C'est à voir. Sans l'Église où serait-il et que serait-il aujourd'hui? Question pertinente et pleine de sens, car ceux-là même qui tiennent ce langage trouvent parfois que l'Église, dans les circonstances actuelles, est lente à s'engager dans le profane pour soi-disant mettre son influence au service du peuple. La question est complexe et j'admets que le négatif s'est parfois mêlé au positif; il en est toujours ainsi dans la vie des hommes et des sociétés humaines. Mais si, en face de la réalité, nous nous mettons d'accord sur ce qui fait la valeur d'un peuple et garantit son avenir, nous aurons tôt fait de reconnaître que l'Église et notre peuple ont réussi ici une oeuvre dont l'histoire offre peu d'exemples. Fasse le ciel que l'on y puise assez d'inspiration pour réagir de la façon qui convient dans les mutations par lesquelles passe actuellement le monde et auxquelles nous n'échappons pas!

x x x

En 1873, au Royaume du Saguenay, l'école élémentaire et l'école primaire supérieure étaient convenablement organisées. Mais pour l'avenir, il devenait évident qu'il fallait dépasser ce degré et se donner le complément dont jouissaient déjà plusieurs régions de la province, d'autant plus que la distance ne permettait pas aux jeunes d'ici de fréquenter les grandes écoles établies dans ces centres. Quelques familles seulement pouvaient se donner le luxe d'y envoyer leurs enfants poursuivre des études avancées. Les autres forcément en faisaient le sacrifice.

C'est alors qu'au coeur de l'abbé Dominique Racine, curé de Chicoutimi depuis 1862, germa le projet de fonder un séminaire. Cependant, il était plus facile de penser à un tel projet que de le réaliser. L'on était pauvre et dénué de moyens. Mais en pareilles circonstances la pauvreté matérielle a-t-elle jamais été un obstacle insurmontable à qui a de l'intelligence, du coeur et de la foi? L'on possédait au moins cette richesse et c'est en la mettant à profit qu'on fit naître l'institution désirée.

Il nous faut laisser à d'autres le soin de faire l'histoire de cette réalisation. Il nous plaît de signaler que ses débuts plus que modestes, dans un local d'emprunt, furent remarquables et prometteurs, puisque du petit groupe de ses 21 premiers inscrits, cinq, MM. Ernest Gauthier, L.-M. Martel, Jean-Baptiste Langlais, Onésime Lavoie et Arthur Guay devinrent prêtres, Ovide Bossé, notaire, Edmond Savard, médecin, Vilmond Savard, avocat, pour ne citer que les noms de ceux dont nous avons pu retracer la carrière. Il est évident que plusieurs autres élèves de ce groupe devinrent des citoyens utiles à la société ici et ailleurs.

L'institution était lancée. Elle se développa rapidement. Dès 1874 il fallut s'occuper de construire, ce à quoi Monsieur Racine se donna avec dévoue-

ment, toujours soutenu et aidé par l'Archevêque de Québec. Celui-ci vint bénir la nouvelle maison le 4 août 1878, deux mois et demi après l'élection de Monsieur Racine au nouveau siège épiscopal de Chicoutimi.Cette maison fut incendiée le 24 juin 1912. Il fallut rebâtir. Après discussion, on se transporte "sur la côte". Apparut alors cet ensemble que nous connaissions tous et auquel sont attachés tous les anciens qui y ont vécu leurs jeunes années. Nous avons dû malheureusement, il y a deux ans, tout vendre au Gouvernement du Québec pour y installer le nouveau Collège d'Enseignement général et professionnel qui fait partie du réseau d'écoles du secteur public dirigé maintenant par un Ministère de l'Éducation.

x x x

Le Séminaire de Chicoutimi célèbre son centenaire. Pourquoi célébrer cet événement? Sans doute parce que cent ans d'éducation classique dans notre région et dans le Québec constituent une oeuvre digne de la louange publique et que nous voulons en cette occasion rendre un hommage particulier à ceux qui ont trimé dur pour nous faire ce que nous sommes et nous donner ce que nous avons. Mais il y a plus. Il y a l'avenir. On peut enterrer les morts avec solennité et leur marquer publiquement notre gratitude, mais il y a mieux: prolonger leur oeuvre bienfaisante, surtout quand elle s'avère nécessaire. C'est à quoi nous travaillons présentement en réorganisant petit à petit le Séminaire en regard de la situation nouvelle. La célébration du centenaire doit tourner nos regards vers l'avenir.

Actuellement, le Séminaire de Chicoutimi se compose des cinq classes du secondaire fréquentées par quelque 550 élèves, et d'une résidence au niveau collégial habitée par des jeunes désireux de vivre dans des conditions qui favorisent la réflexion, la prière et la préparation d'un avenir chrétien, voire sacerdotal, ce qu'ils ne trouvent pas dans tous les milieux étudiants. Les premiers ont leurs cours sur place, les seconds les prennent au secteur public. Est-ce la formule de l'avenir? Nous ne pouvons nous prononcer, car nous sommes encore en période de recherche et d'expérimentation. Nous devrons évoluer selon ce que les circonstances avec la grâce de Dieu nous révéleront.

x x x

Le Séminaire n'est donc plus propriétaire des locaux qu'il occupe présentement. Il devra au cours des années prochaines se mettre chez lui pour répondre à des besoins vrais de la société en général et de l'Église en particulier, puisque c'est là son but premier. Ce but est toujours le même. Bien chers lecteurs et amis qui appartenez à l'une et à l'autre, nous vous prions d'être avec nous. Sachons nous unir dans la poursuite d'un même idéal de vie comme on a su le faire en maintes circonstances du siècle qui se termine. Devant les difficultés présentes, nous reconnaissons combien il est important d'être vigilants, d'étudier et de consentir résolument à faire les efforts qui assureront l'avenir. L'enjeu est considérable et l'heure est décisive sous plusieurs rapports. L'on a été à la hauteur du devoir en 1872, soyons-le en 1972. Que le centenaire nous inspire et nous stimule!

Marius Paré,
Évêque de Chicoutimi.

Le 23 août 1972.

Lessard
EN BAS DE LA COTE

Angle Morin et Racine
Chicoutimi

Avec les hommages de

J. R. THÉBERGE Ltée

Entrepreneur général

596 ouest, rue Price CHICOUTIMI

Un collège - séminaire à Chicoutimi en 1873

par Jean-Claude Drolet

L'histoire de l'enseignement au Québec est en grande partie écrite et permet de connaître les principales étapes de l'évolution historique du système scolaire, les sources de la pédagogie inspirant les maîtres québécois, les grandes lois de l'éducation, les principales structures mises en place dans le passé, les idées pédagogiques propres au milieu ainsi que les réformes pédagogiques, législatives et administratives exigées par l'évolution de la société québécoise. De nombreux ouvrages offrent une synthèse de ces divers aspects de l'éducation au Québec ou traitent de sujets particuliers. Toutes ces études, de valeur inégale, n'épuisent pas cependant un sujet aussi ample et complexe. Il y a donc place pour de nouvelles études traitant d'aspects moins connus tels les collèges classiques, les principales écoles normales, les grands maîtres des différentes disciplines, le rôle obscur des clercs ou de certaines communautés enseignantes, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Le centenaire du Séminaire de Chicoutimi offre l'occasion de remonter dans le passé de cette institution afin de mieux connaître ses origines, sa nature, sa nécessité et son rôle dans cette vaste région ouverte à la colonisation et à l'industrie en 1838; cet événement historique incite à scruter les programmes académiques, les méthodes de formation et d'éducation, les activités parascolaires jugées essentielles à une bonne formation; il permet enfin de mieux connaître la qualité intellectuelle, l'esprit d'initiative et tout le dévouement des prêtres éducateurs et des premiers professeurs laïcs.

Les études classiques ont eu, à différentes époques de notre histoire, leurs dénigreurs et leurs critiques sévères dénonçant le monopole des collèges classiques, la mauvaise préparation des étudiants aux études universitaires de plus en plus axées sur les sciences dites pures; le coût élevé de ces études et leur longueur; la difficulté d'accès pour certains étudiants de classe pauvre ou moins bien doués pour des études assez spéculatives; enfin le cloisonnement de ce genre d'enseignement qui empêche un étudiant de s'intégrer dans un autre cours du système scolaire québécois. (1) "Les collèges classiques et leurs traditions, leur style de vie, les programmes et les méthodes d'enseignement (étaient) des formes particulières à l'âge humaniste et pré-scientifique", (2) et par suite des transformations substantielles dans la société québécoise, ces institutions sont à toutes fins pratiques disparues avec l'implantation des collèges d'enseignement général et professionnel.

Le passé de ces institutions n'offre pas un bilan d'ensemble négatif, car il est riche de nombreuses expériences et de valeurs réelles. Dans une période de contestation globale de toutes les valeurs de la société québécoise, il est sain et juste de rappeler que certains de ces collèges ou séminaires ont constitué des foyers importants d'humanisme et de culture dans les principales régions du Québec, foyers maintenus, dans des conditions parfois de grande pauvreté par des pionniers quasi héroïques, par le dévouement inlassable de prêtres et de laïcs peut-être plus éducateurs que pédagogues mais qui ont su donner à ces maisons une réelle atmosphère de "vie de famille", qui ont réussi en outre à créer un milieu humain favorable à la formation d'hommes capables, par la suite, d'orienter leurs tâches au service de l'Église et de la société québécoise.

Le but de cet article n'est pas de faire l'apologie d'un collège-séminaire à l'occasion de son centième anniversaire, mais plutôt de reconstituer le plus objectivement et fidèlement possible ses origines.

La première vision d'avenir

L'ouverture de la région du Saguenay au dix-neuvième siècle répond à deux courants profonds au Bas-Canada, soit l'agriculturisme idéologique et doctrinaire exprimé concrètement dans les réalisations de l'"Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska en 1849", soit la conquête des ressources naturelles pour les grands marchés, exprimée par la "Société des Vingt-et-un", en 1837 (3). L'épopée colonisatrice au Saguenay se trouve quelque peu diminuée par l'étude de la conjoncture économico-sociale du Bas-Canada dans la première moitié du dix-neuvième siècle; car dans ce contexte l'ouverture du Saguenay semble être à la fois la solution des colons de Charlevoix et la solution du capitaliste anglais William Price déjà établi dans ce comté.

Dans ce nouveau et vaste pays, les colons rencontrent de grandes difficultés comme la pauvreté et l'isolement, mais sous l'influence des missionnaires colonisateurs et avec l'aide des parents et amis demeurés dans Charlevoix, ils tiennent le coup.

Les missionnaires ne tardent pas à se rendre à l'appel de ces colons catholiques et pratiquants. Les Oblats, à la demande de Mgr Joseph Signaÿ, archevêque de Québec, arrivent au Saguenay et y jouent un rôle de premier plan à partir de 1844.

L'un d'eux, Jean-Baptiste Honorat, d'origine française, réside à Saint-Alexis de Grande-Baie et remplit la fonction de supérieur. Apôtre infatigable, il s'occupe des âmes à lui confiées mais aussi des immenses besoins matériels d'une petite population démunie et isolée. Cet homme a une grande vision d'avenir pour le vaste territoire nouvellement ouvert à la colonisation et à l'exploitation forestière. Parmi ses soucis quotidiens, la question des écoles, leur organisation, leur soutien financier, le préoccupent beaucoup. La première idée d'un collège pour le Saguenay jaillit de cette vision d'avenir et les raisons qu'il fait connaître au Dr Jean-Baptiste Meilleur,

Surintendant de l'Éducation dans le Bas-Canada, seront les mêmes qui déterminent le curé Dominique Racine, vingt-cinq ans plus tard, à commencer les premières démarches en vue de concrétiser ce projet: soit le désir des gens de s'instruire et l'impossibilité de le satisfaire dans une région aussi éloignée et isolée. Jean-Baptiste Honorat, dans une lettre du 8 mars 1846, exprime sa demande au Surintendant en ces termes: (...) "il n'est pas besoin de vous dire que personne n'a plus de besoins que nous non seulement ici tout commence à peine, mais nous sommes et nous serons toujours isolés. Il nous faut donc nous pourvoir de tout dès nos commencements. Ce qui est consolant, mais aussi qui augmente ce besoin de secours, c'est que peut-être nulle part on ne désire tous l'éducation que dans nos nouvelles places. Ensemble avec M. Kane, nous allons nous occuper déjà auprès de la législature de terre à acquérir et pour les écoles d'arrondissement et pour les écoles modèles et même pour un collège qui devra être établi ici dans peu d'années". (4)

L'isolement des premiers colons du Saguenay est vivement ressenti dès les premières années et le sera encore longtemps. Voilà pourquoi les bâtisseurs de ce territoire songent à lui donner une organisation bien structurée et solide, une organisation religieuse, municipale et surtout scolaire.

L'Église suit ses pionniers et s'empresse de diriger la structure scolaire nécessaire pour mieux accomplir son action pastorale et légitimer les valeurs et la pratique religieuses de ces gens.

Donc l'idée de fonder un collège au Saguenay, en plus des écoles élémentaires et modèles, apparaît dès 1846 dans l'esprit de ce missionnaire oblat; sa nécessité si vivement ressentie à ce moment le sera aussi quelques années plus tard par le troisième curé de Chicoutimi M. Dominique Racine.

Les premières démarches 1865-1872 — les obstacles — la situation scolaire.

M. Dominique Racine devenu curé de Chicoutimi en 1862 comprend lui aussi qu'une région aussi fertile en ressources de toutes sortes, géographiquement isolée, doit être organisée pour se suffire à elle-même dans tous les domaines et qu'à cette fin un clergé et des élites laïques tirés du milieu sont absolument nécessaires. De cette autre vision d'avenir surgit le projet de doter, sans retard, le Saguenay d'un collège-séminaire. Projet audacieux certes, caressé par J.-B. Honorat, qui hantera l'esprit du curé dès sa nomination.

Une première fois il communique cette idée à son ami intime l'abbé Thomas-Étienne Hamel, du Séminaire de Québec, dans une lettre datée du 19 octobre 1865. Sa principale difficulté est de se procurer une maison assez vaste avec un bon terrain; il lui faut surtout chercher de bons maîtres; en dressant ses plans, le curé de Chicoutimi pense souvent au Séminaire de Québec, son Alma Mater, et à l'aide qu'il pourra apporter dans la réalisation de ce projet. M. D. Racine demande donc à son ami de parler quelque peu de ce futur collège au supérieur de l'institution. (5)

Mgr Dominique Racine

Les ressources sont bien maigres pour concrétiser immédiatement ce projet, car la pauvreté qui le met déjà dans la gêne s'avère le principal obstacle à surmonter. De plus le Saguenay est à la misère, les récoltes sont quelquefois manquées, bien des familles ont peine à se nourrir. Malgré tout, un homme au tempérament de constructeur, un curé tenace, en pleine forme physique, il n'a que trente-quatre ans, à son arrivée, continue à mûrir ce projet et échange souvent des idées à ce sujet avec quelques amis intimes. Ainsi en 1866 il ne craint pas d'importuner l'abbé T.-E. Hamel et de lui écrire de nouveau jusqu'à quel point il est poursuivi par cette idée d'un collège-séminaire; il est de plus en plus convaincu que s'il est une partie du diocèse qui ait besoin d'un collège, c'est bien le Saguenay. "Que je voudrais être riche, écrit-il, comme il s'en trouve sous la calotte du ciel, j'aurais bientôt mis hache en bois. Malheureusement ma bourse n'est pas aussi grande que mes désirs; et j'ai encore des créanciers qui crient après moi. Malgré cela je suis bien prêt à faire des sacrifices pour la réalisation de ce projet". (6)

La pauvreté peut-elle empêcher le curé Racine de réaliser un désir aussi intense? Peut-elle retarder la mise à exécution d'un projet aussi essentiel au développement intellectuel de cette jeune population? Entreprise difficile sans doute à l'époque mais le curé a la foi et le zèle d'un apôtre, les qualités naturelles d'un bâtisseur: le courage, la ténacité, l'abnégation. Voilà pourquoi il plaide de nouveau en faveur d'un collège à Chicoutimi en 1867. Il semble que le Séminaire de Québec regrette à ce moment la multiplicité des collèges. C'est là d'ailleurs une opinion assez admise dans les milieux de l'éducation. "C'est l'époque où Meilleur, Chauveau, Ouimet et plusieurs journalistes, tel Étienne Parent, insistent sur l'encombrement des professions libérales et s'opposent à la mul-

tiplication des collèges classiques. Chauveau déclare en 1868: "Je ne suis pas de ceux qui prétendent qu'il y a trop de collèges classiques, je crois seulement qu'il y en a assez". (7) Quel obstacle de taille que celui des responsables de l'éducation décidés à promouvoir des collèges industriels ou commerciaux plutôt que classiques! M. Dominique Racine, bien renseigné sur la situation scolaire, partage cet avis; cependant les raisons invoquées ne peuvent le satisfaire et sont loin de le convaincre d'abandonner son projet car le "Saguenay se trouve dans une position exceptionnelle, il est séparé par ses hautes montagnes, ses voies de communications sont très difficiles en hiver et très coûteuses en été; ce qui incite d'ailleurs les évêques de la province à former prochainement un diocèse au Saguenay". Or, tout cela joint aux faibles moyens des jeunes colons, le force à croire que l'on ne peut appliquer au Saguenay la même règle que l'on voudrait appliquer ailleurs. La pauvreté, l'isolement, l'éloignement vont-ils rallier tous les responsables de l'éducation et accorder à cette région un collège jugé indispensable? M.Racine déploie toutes ses énergies, répète ses arguments et s'il ne réussit pas, "ce sera la meilleure preuve que l'on doit s'en passer puisque Dieu ne lui fournira pas les moyens de succès" (8) Le curé de Chicoutimi n'analyse pas davantage la situation scolaire et ne cherche pas à critiquer l'opinion largement répandue à l'égard des collèges classiques, il préfère plutôt y voir un signe de la Providence et se soumettre alors à la volonté de Dieu. Durant ces années, M. Racine ne précise pas le genre de collège qu'il veut fonder à Chicoutimi. De 1840 à 1860 neuf collèges classiques ou séminaires sont fondés: Sainte Thérèse qui devient séminaire en 1841, Joliette en 1846, le collège Masson en 1847, le collège Saint-Laurent en 1847, le collège Sainte-Marie en 1848, le collège de Rigaud en 1850, le collège Sainte-Marie de Monnoir en 1853 et le Séminaire de Trois-Rivières en 1860. Quelques-uns de ces collèges sont d'abord commerciaux et industriels, agricoles-commerciaux, ou industriels et classiques. Ces institutions connaissent une double évolution qui se précise quelques années après leur fondation: certains établissements dispensent le cours des humanités, s'orientant par la suite vers un enseignement plus pratique pour devenir des collèges commerciaux ou industriels ou simplement des écoles élémentaires, tels les collèges Masson et Sainte-Marie de Monnoir; d'autres, commencent par un enseignement pratique, selon les invitations des responsables de l'éducation, modifiant cette première orientation pour devenir de véritables collèges classiques ou séminaires. (9)

Le curé Racine désire-t-il fonder un collège industriel ou commercial plus approprié peut-être aux besoins de la jeune région ou bien songe-t-il à un séminaire voué à la formation de futurs prêtres et à la préparation de jeunes gens aux professions libéales? Il est impossible à ce moment, de discerner le choix du curé, mais le temps venu de réaliser son projet il saura certainement l'adapter aux besoins réels de la population du Saguenay.

Des années 1867 à 1870, il ne semble pas y avoir de nouvelles démarches au sujet de ce collège. Les conseils et appuis demandés ont-ils détourné M. Racine de ce projet? Les attaques déjà répandues contre les collèges classiques et l'encombrement des professions libérales l'incitent-ils à remettre à plus tard la fondation d'un collège? Ses tâches multiples de curé dans un pays de colonisation l'accaparent-elles durant ces trois années?

M. Dominique Racine est un homme à la fois pratique et réaliste, capable de saisir l'occasion favorable de faire renaître ce projet et de le voir se réaliser en temps opportun. S'il ne tient pas à faire violence à la Providence, il ne tient pas non plus à précipiter la fondation de ce collège, connaissant les difficultés réelles du côté de Saguenay sans négliger pour autant la thèse des responsables de l'Éducation dans la province.

En 1870 les annales du Séminaire signalent le "désir (du curé) de fonder à Chicoutimi une école où on enseignerait le français, l'anglais et la tenue des livres". (10) Est-ce la formule du Collège industriel ou commercial qui se précise à cette date dans la pensée de M. Racine? Ce type d'enseignement se donne après le programme de l'école élémentaire et de l'école modèle et se caractérise par une grande souplesse au niveau du programme. Il ne faut pas oublier que l'expansion scolaire qui caractérise la période de l'Union a fait naître des problèmes nouveaux. Se plaignant de l'encombrement des collèges classiques, on essaie de démontrer alors l'importance de s'intéresser aux carrières commerciales et industrielles. Ce mouvement reçoit l'appui des surintendants J.-B. Meilleur et P.-J.-O.Chauveau.(11)Renseigné sur cette campagne, le curé de Chicoutimi trouve peut-être là la solution réelle et adéquate pour la population du Saguenay.

Quelle est donc la situation scolaire au Saguenay en 1870? Le rapport de l'inspecteur d'écoles Vincent Martin indique quarante-deux écoles élémentaires groupant quinze cent soixante-sept élèves; cinq écoles primaires supérieures de garçons ayant quatre cent dix-sept étudiants; une école primaire supérieure de filles à la Grande-Baie comptant soixante-dix-huit élèves; une école dissidente protestante à Rivière-du-Moulin pour quinze élèves. Chicoutimi possède deux écoles indépendantes pour soixante élèves et le couvent du Bon-Pasteur, ouvert le 2 septembre 1864, qui a soixante-dix-huit élèves. C'est un tableau assez encourageant pour une jeune région peuplée d'un peu plus de dix-sept mille habitants.

Les différents secteurs de l'enseignement à cette époque ne sont pas aussi compartimentés qu'aujourd'hui et il est nécessaire de connaître la différence entre une école élémentaire et une école primaire supérieure pour comprendre le choix fait plus tard par M. Racine. Les enfants inscrits dans ces écoles élémentaires et primaires supérieures reçoivent, selon le Dr J.-B. Meilleur, les rudiments des sciences usuelles, c'est-à-dire la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire, ceux de la géographie et l'arithmétique jusqu'à la règle de trois inclusivement. Ce programme avait été précisé dans la loi 9 Vict., c. 27, de 1846. L'école primaire supérieure dont il est

question dans le rapport de l'inspecteur Martin semble correspondre à l'école modèle. Le rapport du Ministre de l'Instruction publique pour 1871-1872 précise que "ces écoles modèles offrent un enseignement primaire plus complet, d'où l'appellation école primaire supérieure". Dans une circulaire du 9 juin 1846, le Surintendant, rappelant la compétence des maîtres de ces écoles, décrit en même temps le programme enseigné soit "lecture et écriture, grammaires française et anglaise par principe et d'une manière analytique, la géographie, les rudiments de l'histoire, ceux de l'art épistolaire, l'arithmétique dans toutes ses parties, le dessin linéaire et la tenue des livres en parties doubles". Puis le Dr Meilleur suggère en outre "qu'on exerce les enfants à la déclamation tant en public que privément, qu'on leur apprenne à lire le latin, à faire usage du dictionnaire, des cartes géographiques, des globes, en les faisant voyager d'un pays à un autre par la direction la plus facile, la plus courte et la plus certaine, surtout entre les pays dont les produits naturels ou l'art servent à alimenter le commerce. Il recommande aussi l'usage de la "planche noire" comme moyen d'exercer les enfants au dessin, au tracement des routes, au calcul, à l'orthographe, à l'analyse grammaticale et logique et à la construction des phrases. Il suggère enfin de dispenser dans ces écoles modèles, un enseignement pratique". (12). Voilà un programme assez varié et chargé pour les trois premières années d'études puisque le rapport du sous-comité du Conseil de l'Instruction publique fixe en 1872, un an à l'élémentaire du premier degré, un an à l'école élémentaire du second degré et un an à l'école modèle. Ces renseignements permettent de comprendre la formation de classes préparatoires dans certaines institutions, classes préparant beaucoup mieux aux études secondaires. Ce qui rend la scolarité à cinq ou six ans à ce niveau. Ce secteur offre sans nul doute certaines difficultés dont celle d'avoir des maîtres diplômés dans une région jeune, éloignée et isolée. Jusqu'en 1860 les commissaires d'écoles du Saguenay ont la permission d'engager des institutrices non diplômées à condition que ces personnes soient approuvées par l'inspecteur des écoles V. Martin. Grâce à ce privilège, les écoles vont bien partout et aussi bien que dans les localités où on ne se sert que de maîtres diplômés.

Cependant en janvier 1860, les Commissaires d'écoles de toutes les municipalités du Saguenay reçoivent avis que tout octroi monétaire est désormais refusé parce que le personnel enseignant de leurs écoles n'est pas diplômé. Décision grave de conséquences pour la région; les commissaires, fortement appuyés par les curés des paroisses, réclament à P.-J.-O. Chauveau les allocations refusées mais absolument nécessaires; ce dernier accordera ces montants jusqu'en 1862.

Cette décision découle probablement de la loi 19 Vict., c. 54 du 19 juin 1856 se rapportant à l'établissement des écoles normales à Québec et à Montréal pouvant offrir une meilleure formation aux futurs maîtres. Car la compétence des maîtres offre plus de certitude pour la qualité de l'enseignement. Si le Surintendant revient sur une décision aussi justifiée, la raison principale est la difficulté de trouver des maîtres diplômés pour les écoles du Saguenay; cette nouvelle politique ne peut produire immédiatement les hommes ou femmes nécessaires.

Pour parer à ce problème assez sérieux pour la région, le curé L.-A. Martel de St-Alexis de Grande-Baie songe à la formation d'un Bureau d'examinateurs pour le comté de Chicoutimi. Il s'adresse à cette fin au Conseil de l'Instruction publique par l'intermédiaire de M. l'abbé E.-A. Taschereau, recteur de l'Université Laval et membre de ce Conseil.

C'est la loi 9 Vict., c. 27 du 9 juin 1846 "considérée comme la plus importante et la meilleure" qui établit ces bureaux d'examinateurs pour le choix des instituteurs dans chacune des deux villes de Québec et de Montréal, bureau divisé en deux départements selon les croyances religieuses. Le Conseil de l'Instruction publique créé par arrêté ministériel le 17 décembre 1859 avait parmi ses nombreux devoirs celui de préparer les règles pour les bureaux d'examinateurs et tenir un registre des instituteurs porteurs de brevets ou certificats. P.-J.-O. Chauveau s'est intéressé "à la réorganisation de ces bureaux, chargés de vérifier la compétence des candidats à la profession d'instituteurs". Ces premiers règlements permettent donc aux jeunes de la province d'avoir des maîtres compétents sans oublier que ces maîtres sont mieux rémunérés et permettent également au surintendant, assisté des membres du Conseil de mettre un peu d'ordre dans le domaine scolaire.

Il est maintenant facile de comprendre les décisions du Surintendant de l'Éducation mais aussi la ténacité, la persévérance déployées par les curés et les commissaires du Saguenay pour atténuer les applications de ces nouvelles lois.

Connaissant le rôle des bureaux d'examinateurs fixés à Québec et à Montréal, est-il possible pour le surintendant de répondre à la demande du curé Martel d'avoir un tel bureau dans le comté de Chicoutimi? Ce bureau permettrait aux candidats à l'enseignement d'obtenir des brevets ou certificats plus rapidement; ils sont dans une situation défavorable car les voyages à Québec exigent des dépenses assez grandes à cette époque. L'éloignement et l'isolement du Saguenay joueront-ils de nouveau en faveur de ces colons opiniâtres?

Le bon ministre Chauveau s'oppose énergiquement à l'adoption de cette demande mais devant lettres et requêtes venant des intéressés de la région, il doit céder et le 8 septembre 1862 un bureau d'examinateurs est accordé pour les comtés Saguenay, Charlevoix et Chicoutimi. Le lieu fixé pour la réunion des membres est Chicoutimi et les cinq premiers membres sont les révérends J.-B. Gagnon, curé de Chicoutimi, L.-A. Martel, de Saint-Alexis, Ovide Bossé, P.-A. Tremblay, J.-B. Plamondon et John Kane. Les deux premiers quittant le Saguenay quelques jours plus tard, Messieurs D. Racine, nouveau curé de Chicoutimi et Frs Hudon, curé du Grand-Brûlé les remplacent. (13)

Ce tableau de l'organisation scolaire est utile pour mieux situer l'action du curé Racine, pour com-

prendre son intérêt pour l'éducation et surtout la nature du collège qu'il désire fonder depuis quelques années. Ce pasteur peut-il accepter de gaieté de coeur que des enfants de onze ou douze ans quittent définitivement l'école? Pour leur permettre de poursuivre des études il faut un collège à Chicoutimi.

1871 la région du Saguenay connaît une structuration sur les plans scolaire, municipal et religieux. M. Dominique Racine devient grand vicaire le 19 mars 1871. Au mois d'août le curé s'inquiète d'un ministre presbytérien qui érige une chapelle et une maison, travaillant ainsi à pervertir ses paroissiens. "Jusqu'à présent, tous ses efforts ont été vains, écrit-il à son archevêque, puisse-t-il en être toujours ainsi". (14) Une grande menace pèse donc sur la population catholique de la région, c'est la visite de l'apostat Chiniquy, "ce sera bien le comble du malheur". En novembre l'un des paroissiens de Chicoutimi, après avoir eu des difficultés avec un instituteur catholique, décide de placer ses enfants à l'école protestante dans le but de leur faire apprendre l'anglais. Ce bon père de famille catholique avertit tout de même l'instituteur protestant de son intention de voir respecter la religion de ses enfants. Pour l'archevêque de Québec averti par le curé ce geste cause un grand scandale dans la paroisse, car les "protestants se sont donnés la mission de travailler à la perversion des catholiques". Et Mgr Taschereau avertit que "le premier concile de Québec a jugé comme tout à fait dangereuses les écoles mixtes, où l'on admet des enfants de toutes les religions, et où l'on fait profession de n'en enseigner aucune et il recommande aux pasteurs des âmes de détourner leurs fidèles d'y envoyer leurs enfants. De là il faut conclure, continue l'archevêque, que l'individu dont il s'agit ne doit pas être admis aux sacrements tant qu'il persistera dans cette ligne de conduite, parce qu'il expose la foi et les moeurs de ses enfants, et scandalise toute la paroisse en encourageant cette école établie pour implanter les erreurs du protestantisme dans Chicoutimi et les environs". (15)

Nous avons ici "un exemple de la puissance de coercition de la hiérarchie et du clergé catholique sur la vie privée de ses fidèles. Car par suite de l'identité des destins du catholicisme et de la société civile canadienne-française, il va de soi au dix-neuvième siècle surtout, qu'être un bon Canadien français c'est d'abord être un bon catholique. Cette conviction suppose l'adhésion à certains modèles de croyance, et de comportements bien délimités en dehors desquels l'Église dispense, par le canal de ses ministres, des sanctions terrestres". (16) À la suite de cette explication il est facile de comprendre que ce citoyen de Chicoutimi revient vite sur sa décision et retire ses enfants de l'école protestante plutôt que de se voir refuser les sacrements.

La présence d'un ministre protestant et surtout d'une école protestante constituent un facteur supplémentaire à la fondation d'un collège à Chicoutimi. Le curé "cherche par tous les moyens de commencer à Chicoutimi une maison d'éducation qui deviendrait plus tard un collège. La propagande constante et si hardie que fait le Ministre Côté pour attirer les Canadiens à son école, sous le spécieux prétexte que là les enfants pourront apprendre l'anglais et la tenue des livres de manière à leur ouvrir certaines carrières plus tard le force à faire une nouvelle tentative". (17) Dans cette lettre à Mgr Taschereau, Mgr Racine expose un plan plus précis soit se faire céder pour un prix nominal l'emplacement et la maison d'école du village, cette dernière pourrait être agrandie de façon à permettre l'ouverture de trois classes, dès l'automne; on y enseignerait l'anglais, le français et la tenue des livres. Puis le curé conclut "à mesure que nous aurions des enfants disposés à étudier le latin, nous augmenterions le nombre de nos classes". (18) Des prêtres, un ou deux ecclésiastiques, l'aide du gouvernement garantiraient le succès de l'entreprise.

Ces nouvelles démarches éclairent le projet du collège à Chicoutimi. M. Dominique Racine précise donc dans cette dernière lettre deux types de cours, commercial d'une part et éventuellement classique d'autre part. Il offre ainsi aux jeunes du Saguenay des années d'études plus courtes donnant un enseignement pratique et la possibilité de suivre ici même des études classiques pour ceux qui désirent se préparer au sacerdoce ou aux carrières libérales.

Le prosélytisme d'un ministre protestant aura servi une bonne cause et contribué à la réalisation de ce projet de collège.

Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau se montre satisfait de ce projet et donne "de tout coeur sa bénédiction au futur collège dont les humbles commencements permettent, comme tout ce qui est humble une grande prospérité et une longue durée". Il promet en autre de faire tout en son pouvoir pour aider et favoriser sa réalisation; il offre même deux prêtres choisis par le curé et souhaite courage à son grand vicaire car "une oeuvre comme celle-là ne se fait pas en un jour, ni sans des peines infinies. Vous serez tenté plus d'une fois, continue-t-il, de regretter de l'avoir entreprise, vous vous trouverez souvent en face de difficultés qui paraîtront insurmontables; mais ne craignez rien, car Dominus erit vobiscum (...)". "Voilà donc la première pierre de l'édifice que je pose et que je bénis: vous allez dire peut-être qu'elle paraît lourde et hérissée d'angles manaçants, c'est néanmoins une pierre de la meilleure espèce". (18)

Encouragé par la permission et la bénédiction de son Archevêque, M. Dominique Racine entreprend donc en 1872 les premières étapes de la réalisation du projet d'un collège pour la région, fixé à Chicoutimi.

Le Saguenay se rebâtit rapidement après le grand feu de 1870, connaît une structuration aux niveaux municipal, religieux et scolaire. Le système scolaire de la province s'est beaucoup amélioré grâce à des lois fondamentales; structures, programmes, formation des maîtres, idées pédagogiques contribuent à en faire l'un des meilleurs systèmes au monde.

La présence d'un ministre protestant menaçant la foi de ces colons canadiens-français tous catholiques n'est pas sans influencer la décision et l'action du curé Racine. L'école n'est-elle pas "le moyen le

Cardinal A.-E. Taschereau

plus efficace mis en oeuvre par l'Église pour marquer tous les Canadiens français et à un âge où les effets du conditionnement sont les plus solides''. (19) C'est elle qui peut le mieux donner la formation chrétienne aux jeunes paysans et leur apprendre l'amour de la patrie et leurs devoirs de futurs pères et mères de famille. Dans une région pionnière ce rôle de l'école est primordial. C'est ce que M. Racine comprend bien et voilà pourquoi dès son arrivée à Chicoutimi il est hanté par l'idée d'une maison d'éducation devant devenir plus tard collège-séminaire.

L'éloignement, l'isolement et la pauvreté de la région constituent les arguments décisifs pour la formation d'une telle institution.

Les étapes de la réalisation

La fondation s'avère-t-elle facile? Si le temps semble favorable, les obstacles à un tel projet ne sont pas autant abolis. Le curé Racine en est très conscient et il ne renonce pas à une bonne oeuvre si nécessaire pour le Saguenay. ''Le Bon Dieu sait bien que je ne veux en cela que le bien; et je compte sur sa grande bonté et sa grande miséricorde pour me soutenir au milieu des tribulations que je rencontrerai à l'avenir''. À la suggestion de Mgr Taschereau, il met cette entreprise sous la protection et entre les mains de Saint Joseph. Une première difficulté vient déjà entraver le projet car l'instituteur pressenti veut hâter son engagement et le curé ne trouve pas la maison adéquate pour y installer son école. Il est donc forcé de remettre l'ouverture à l'année suivante. (20)

La première préoccupation de M. Racine est de trouver le meilleur endroit possible pour y faire cette école. Mgr Taschereau trouve ''qu'il est très à propos de choisir un site favorable. Le terrain, selon lui, doit être assez vaste pour toutes les constructions à venir, salubre, ayant de bonne eau pour boire, belle vue; un peu en dehors du centre de commerce afin d'être plus tranquille. Il désire que l'église soit dans le voisinage immédiat du collège. Sur ce terrain, poursuit l'archevêque, quand vous élèverez des constructions nécessairement petites et temporaires, mettez-les à côté de la bonne place, afin que rien ne soit dérangé quand il s'agira de bâtir pour l'éternité''. (21) La prudence est de mise dans l'exécution d'un tel projet et l'humble curé recherche toujours les conseils de son évêque et ne manque pas de les suivre docilement. Le 31 mai 1872 M. Racine se dit à peu près certain que les citoyens du village de Chicoutimi lui céderont la maison d'école actuelle avec l'assentiment des commissaires. Cette maison pourra recevoir quelques réparations nécessaires à cet humble début. De plus, il espère acheter bientôt une grande partie du terrain de M. Georges Duberger et c'est sur ce terrain qu'il fera bâtir pour l'éternité! Car il présente tous les avantages désirés par Mgr Taschereau soit isolement, bon point de vue, proximité de l'église. Donc l'acquisition de la maison n'est que temporaire, le temps suffisant pour préparer les voies et les moyens à la construction d'un édifice plus durable.

Fixé sur une première résidence, le curé est capable maintenant d'envisager un mode de vie approprié. Ainsi il prévoit n'offrir aux élèves aucune nourriture puisqu'ils logeront à l'extérieur; le cours commercial sera d'abord offert; il songe même à son vicaire M. Garon pour l'enseignement du français, un professeur est à trouver pour l'anglais. Avec la permission de l'archevêque les réparations débuteront dès l'été et l'ouverture pourrait se faire à l'automne 1873. C'est la première fois qu'un plan aussi précis est présenté à l'autorité diocésaine.

La correspondance entre le grand vicaire et l'archevêque de Québec est très régulière. Ce dernier, vivement intéressé à doter le Saguenay d'un collège, approuve assez rapidement les étapes proposées. Cependant il hésite devant le coût des réparations, car ''ces frais seront perdus plus tard, néanmoins il vaut mieux faire ce sacrifice que de trop retarder le commencement d'une oeuvre que Dieu bénira''.

Cette approbation ne peut que faire démarrer la réalisation du collège de Chicoutimi. Les démarches sont suffisamment avancées. C'est probablement la raison qui incite Mgr Taschereau à vouloir placer dès maintenant ''le nouvel établissement sous la protection de la Sainte Famille comme le Séminaire de Québec, cela intéresserait tout particulièrement S. Joseph, comme chef et protecteur de la Sainte Famille, à pourvoir à tous ses besoins en bon père de famille''. Il conseille même au grand vicaire d'avoir ''un tableau de la Sainte Famille pour la modeste chapelle de la maison! Jésus sera le modèle, Marie la mère et Joseph l'économe de toute la communauté et ainsi rien ne manquera ni pour le spirituel, ni pour le temporel. Il y aura sans doute des croix, mais il y aura

aussi des consolations qui les compenseront avec surabondance. Vive le *Séminaire* de Jésus, Marie et Joseph". (22)

Il ne faut pas se surprendre, dans ce contexte socio-culturel de la deuxième moitié de ce dix-neuvième siècle, de retrouver la Sainte Famille comme protectrice offrant une garantie stable et durable à la future institution. Fait intéressant, pour la première fois, dans la correspondance de ces deux hommes d'Église, apparaît le mot "Séminaire". Il semble assez certain que pour l'archevêque de Québec et le curé de Chicoutimi ce collège sera un véritable séminaire.

L'état de pauvreté du curé Racine est certes un obstacle de taille à l'édification d'un collège-séminaire. Mais toute l'action du fondateur demeure marquée au coin de la souplesse, de la prudence et de la clairvoyance. Les conseils sollicités de ses amis et intimes, sont pris en grande considération. Ainsi à la suite d'un voyage à la Baie Saint-Paul et d'une rencontre avec son frère, l'abbé Antoine, il fait part au grand vicaire Cazeau, administrateur du diocèse, de la suggestion de faire une collecte dans tout le diocèse de Québec en faveur de sa nouvelle maison d'éducation. À première vue cependant cette démarche lui répugne beaucoup car les collectes de cette nature sont nombreuses et risquent de fatiguer la population, de plus il craint des remarques désobligeantes sur le fait de commencer une telle oeuvre sans en avoir les moyens financiers. (23) C'est tout de même une suggestion intéressante et alléchante pour un fondateur si pauvre en argent et en personnel.

La dernière étape à franchir est l'acquisition de la maison d'école actuelle et l'acquisition du personnel nécessaire pour l'ouverture des classes.

Les commissaires d'écoles Ovide Bossé, Méron Tremblay, Eucher Lemieux, Michel Caron, intéressés à parfaire l'organisation scolaire dans le cadre paroissial, voient la fondation du collège comme un autre jalon important après le couvent du Bon-Pasteur. Ils ne sont pas insensibles aux nombreuses démarches de leur curé et aux raisons par lui invoquées pour installer cette institution en 1873. Ils facilitent de beaucoup la réalisation de ce projet en offrant la maison d'école du centre, construite par l'entrepreneur Pierre Lamarre et terminée en août 1861. Cette école à deux étages et en bois est située près de la rivière aux Rats.

Le Conseil de l'Instruction publique permet la vente de la maison le 16 juin 1873 et la résolution des commissaires d'écoles de Chicoutimi est déjà inscrite dans le registre le 14 novembre 1872.

Dans le cours de l'hiver et de l'été 1873, des réparations sont effectuées au coût de sept cents dollars. Cette rustique école du centre devient alors un véritable pensionnat avec chapelle, salle de récréations et d'études, classes, réfectoire et dortoir. Le curé Racine profite de la visite de confirmation de Mgr Taschereau pour lui faire bénir le collège le 28 juillet 1873. Puis un acte de vente est signé le 1er août devant Ovide Bossé, notaire, entre Eucher Lemieux, représentant des commissaires du village de Chicoutimi et Dominique Racine, agissant au nom et pour la Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Québec et vicaire général, curé de la paroisse Saint-François-Xavier; la maison et une acre de terrain sont cédés pour un dollar.

Le 15 août Mgr E.-A. Tachereau émet le décret d'érection du Séminaire de Chicoutimi. C'est un acte officiel qui termine cette longue étape préparatoire, donne officiellement acte de naissance à cette institution. Ce collège devient donc un séminaire, au sens du Concile de Trente c'est-à-dire une "maison destinée à former le coeur et l'intelligence de ceux que Dieu appelle au saint ministère des autels et de la parole évangélique". Officiellement ce n'est pas un collège commercial mais l'on jette les bases d'un séminaire destiné à la formation des prêtres. C'est là le but premier, l'objectif qui se concrétisera peu à peu. Mgr Taschereau énonce ensuite les raisons de cette fondation soit: "l'importance toujours croissante du district du Saguenay, la difficulté extrême qu'il a de communiquer avec le centre du diocèse pendant une grande partie de l'année, et la pensée que cette région pourra, dans un avenir plus ou moins éloigné, former un diocèse district". Ce sont là les arguments qui ont milité depuis J.-B. Honorat et l'arrivée du curé Racine, en faveur d'un collège au Saguenay: éloignement, isolement ont eu raison des difficultés et des adversaires d'un tel projet. Un seul élément nouveau, celui de la formation éventuelle d'un diocèse, raison de plus de le doter d'un séminaire.

Le Séminaire de Chicoutimi est donc érigé officiellement et placé sous la protection de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, sous le vocable de laquelle sera dédiée la chapelle. "Les élèves du Séminaire considèreront dans le Divin Enfant Jésus le modèle parfait de toutes les vertus et surtout de l'obéissance, qui est la vertu propre de leur état; et ceux qui seront chargés de leur direction, puiseront dans l'exemple de Marie et de Joseph, l'amour, le zèle, la patience et la douceur avec lesquels ils devront travailler à former dans leurs élèves l'image de Jésus-Christ".

C'est tout un programme de vie que trace dans ces lignes le vénérable archevêque; il met tout son coeur et toute sa confiance en cette nouvelle institution; édifié sur une telle base religieuse, le Séminaire ne peut que rayonner dans tout le Saguenay et lui offrir les prêtres et les élites dont il aura besoin et même dépasser les frontières de ce "Royaume".

Dans ce même document, il est décrété que le Séminaire de Chicoutimi doit prendre le règlement actuellement en usage dans le Petit et le Grand Séminaire de Québec et doit le suivre jusqu'à nouvel ordre. Cependant le programme des études sera celui en vigueur au Collège de Sainte-Anne.

Le supérieur désigné est nul autre que le grand vicaire Dominique Racine, il reçoit "toute autorité spirituelle et temporelle dans ledit Séminaire de Chicoutimi, pour le diriger conformément aux règles

établies ou à établir par Mgr Taschereau ou ses successeurs".

M. Samuel Garon, auparavant curé de Saint-Louis de Métabetchouan est nommé premier directeur et préfet des études.

La région possède enfin son collège-séminaire, grande victoire sur ceux qui s'opposent à la multiplication des collèges classiques. Dans la période 1840 à 1878 le Séminaire de Chicoutimi vient au onzième rang à sa fondation. C'est véritablement un collège-séminaire puisque les autorités offrent un cours commercial anglais et une classe d'affaires jusqu'en 1941 et même un cours dit "scientifique".

Les humbles débuts

M. Dominique Racine, curé de Chicoutimi, grand-vicaire de l'Archevêque de Québec, voit ajouter à ses multiples tâches et responsabilités l'importante fonction de supérieur du nouveau collège-séminaire. C'est la récompense d'un effort constant et persévérant pour le bien des jeunes du Saguenay, c'est surtout une délicate tâche qui demandera à son titulaire beaucoup d'énergie et lui créera bien des soucis. Désormais le Séminaire tient une place de choix dans son coeur d'apôtre, c'est son oeuvre d'amour par excellence!

Le premier supérieur est assisté de deux prêtres: les abbés Samuel Garon, directeur, préfet des études, procureur et professeur de Seconde et de Première, Honoré Leclerc, premier maître de salle, professeur de français en Troisième et Quatrième, et d'un diacre l'abbé John O'Farrell, deuxième maître de salle, professeur d'anglais en Quatrième et en Troisième.

M. Racine apprend la nomination de Messieurs Leclerc et O'Farrell par une lettre de Mgr Taschereau le 18 août 1873. Ce dernier qui est en quelque sorte supérieur général du Séminaire précise que "ces prêtres ne doivent pas s'absenter facilement, parce que l'oeuvre à laquelle ils sont appelés est importante et demande résidence assidue";Sa Grandeur désire"que dès le principe on établisse là-dessus une bonne tradition dans cette nouvelle maison: si ces Messieurs ont du temps de reste, ils feront bien de l'employer à étudier la théologie! Ces prêtres sont donc appelés à se dévouer aux jeunes gens du Saguenay" par amour de Dieu et des âmes, à se consacrer entièrement à cette "petite famille" qui bientôt remplira le "Vieux-Séminaire". Un autre conseil est prodigué par Mgr à l'effet qu'"au Petit Séminaire les pensums et les punitions corporelles sont interdites. On les remplace par une étude dans les jours de congé. Je désire que ce mode soit suivi autant que possible". Une douce sévérité! Enfin Mgr précise que "le parloir du dimanche a été aboli et on a raison de s'en féliciter. Il ne faut pas le laisser introduire". (24)

Le personnel est complet. Forte de sa foi en la Providence, encouragée par les conseils et les bénédictions de Mgr Taschereau, cette première équipe, humble et pauvre matériellement, est prête pour l'ouverture de la première année du séminaire.

Est-il dans l'esprit de l'Archevêque de Québec de commencer en même temps une sorte de Grand Séminaire à Chicoutimi? L'origine d'un tel établissement n'est pas facile à établir parce que pas exprimée clairement dans les documents.

Dans sa lettre du 18 août 1873, Mgr confiant le diacre O'Farrell au supérieur lui demande de "diriger ses études théologiques, en lui indiquant les traités qu'il doit voir, les auteurs qu'il doit consulter, et en lui faisant rendre de temps en temps un bon compte de ce qu'il aura étudié". À Noël, à Pâques et à la fin de l'année le supérieur le fera passer à l'examen avec une certaine solennité, en présence des curés voisins afin de le stimuler". (24)

C'est la manière habituelle de procéder à l'époque. Les finissants des collèges classiques, en revêtant la soutane, reçoivent une carte de route assez chargée: maître de salle, professeurs, leurs cours de théologie se résument à des conférences, des études personnelles et des examens. Il est juste, semble-t-il, de fixer à ce moment l'origine du Grand Séminaire de Chicoutimi. Les deux institutions seront intimement unies jusqu'en 1950.

Le 15 septembre 1873 à quatre heures de l'après-midi, c'est la première entrée des élèves au collège-séminaire de Chicoutimi.

Une quarantaine d'étudiants y sont inscrits dont seize à dix-sept petits pensionnaires âgés de neuf à quinze ans, "tristes et tout désorientés". "Ils songent à la maison paternelle et à leurs mères qu'ils viennent de laisser. Il faut les consoler, leur témoigner de l'affection, les initier un peu au règlement, et surtout, porter leur coeur vers Dieu; et nous nous agenouillons dans cette pauvre petite salle, devant le crucifix et je (abbé O'Farrell) crois prier cette fois avec toute la ferveur d'un coeur irlandais; et puis, je conduis mes enfants en silence au dortoir... Et la routine et le mouvement de la vie écolière sont commencés..., Le Séminaire est fondé". (25)

Cette description d'un jeune éducateur laisse facilement deviner l'atmosphère triste et grave d'un soir de rentrée; les plus jeunes versent sans doute des larmes ressentant si profondément le "dépaysement" dans l'austérité et la pauvreté de cette maison en bois. Mais déjà ces maîtres débordent de zèle, d'ardeur et de dévouement sous la paternelle bonté de M. Dominique Racine. C'est le début d'une vie de famille qui deviendra assez vite joyeuse et chaude, de la chaleur même du foyer paternel.

Les commencements sont vraiment pénibles car dès le premier soir, M. Roger Savard défraie le coût du souper du personnel et des premiers pensionnaires.

Les jeunes séminaristes doivent aussi se familiariser avec l'édifice et les diverses pièces. "Au rez-de-chaussée quelques chambres sont réservées pour le personnel enseignant, s'y trouvent également une salle de récréation, la cuisine, le réfectoire, deux classes; au premier étage, une chapelle entretenue par quelques dames pieuses du village, une salle d'étude

et trois classes; sous les toits, sont les dortoirs. On peut dire des deux premières années, 1873-75, que ce fut l'"Age du bois" du Séminaire. En effet, tout était fait de bois dans cette maison, fondations, planchers, murs, cloisons, escaliers, couverture (...) Au dortoir, les lits en usage étaient des baudets avec assemblage en bois. Le chauffage se faisait exclusivement au bois". (26)

Cette première équipe est peut-être inexpérimentée, ces responsables de la maison ne sont pas des pédagogues de carrière, les uns sont curés MM. Racine et Garon, les deux autres débutent à peine dans leur vie sacerdotale, mais ils sont remplis de dévouement, de douceur, de fermeté et de disponibilité envers cette phalange de jeunes à qui ils doivent désormais dispenser un enseignement supérieur. À l'époque les nouvelles maisons d'éducation demandent peut-être plus de qualités humaines de la part du personnel, tenant compte des conditions matérielles si précaires. C'est vraiment une équipe de bâtisseurs!

Après les premières émotions de la rentrée, l'année scolaire se déroulera régulièrement: cours, étude, devoirs, exercices de piété en commun, récréation en commun, discipline, congés, séances, promenades...

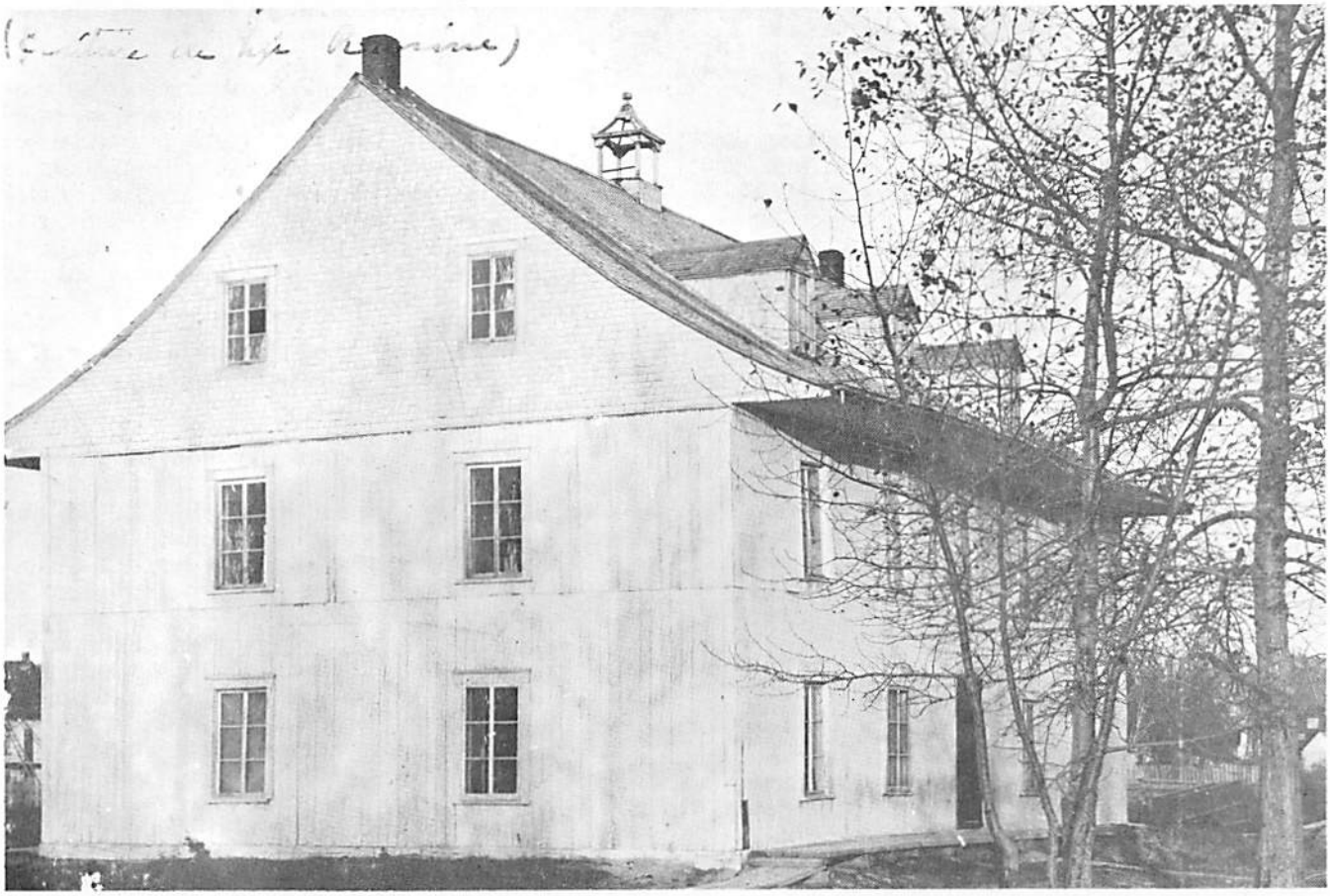

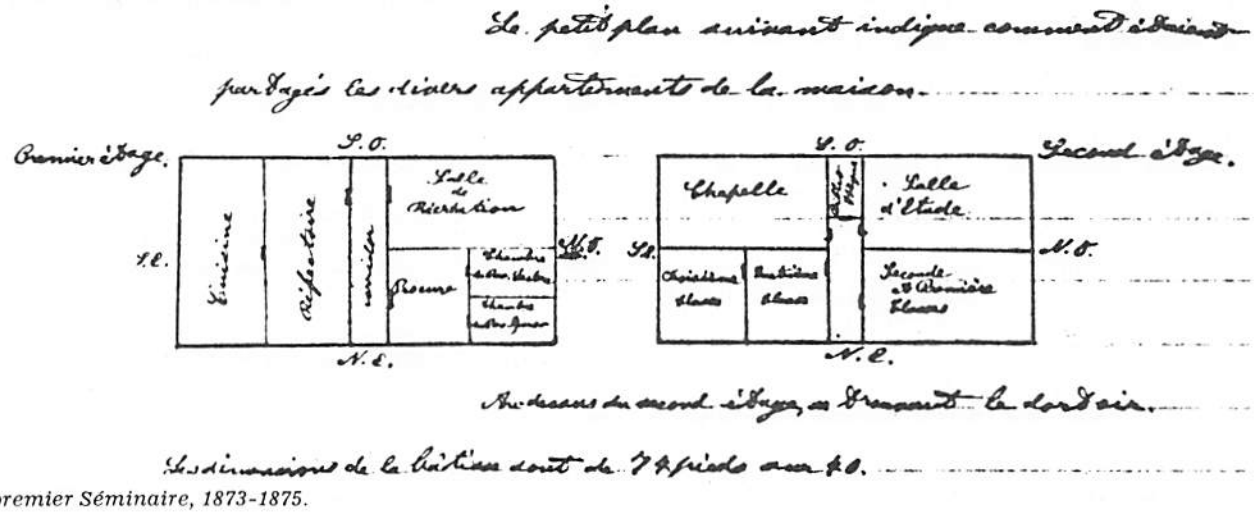

Le premier Séminaire, 1873-1875.

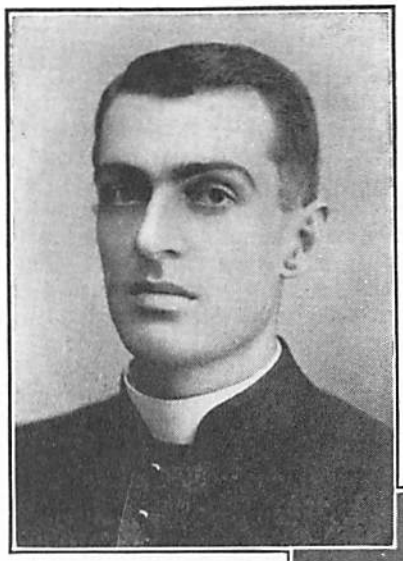

Les trois premiers élèves inscrits le 12 septembre 1873

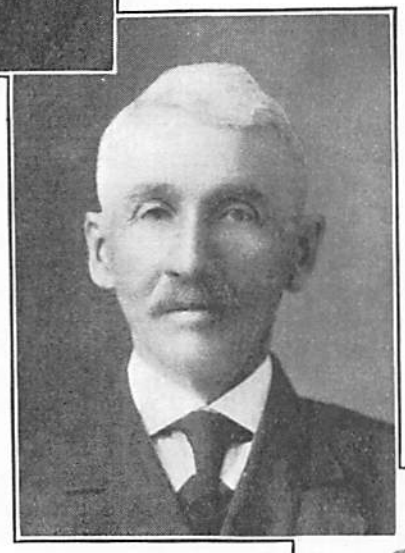

ERNEST GAUTHIER
Laterrière

PHYDIME GAUTHIER
Ste-Anne

L.-N. MARTEL
St-Alexis

L'ouverture d'un autre Séminaire dans le grand diocèse de Québec est un événement important et connu de la population. Les sympathies ne manquent pas et les dons de toutes sortes seront bien acceptés.

Le supérieur sollicite, en décembre, de l'hon. M. Ouimet une allocation annuelle pour son séminaire et demande à Mgr Taschereau d'appuyer cette requête auprès du Surintendant "pour l'assurer que le Petit Séminaire de Chicoutimi n'a été ouvert qu'avec votre haute approbation". (27)

Les deux principales préoccupations du supérieur semblent l'urgence de trouver des ressources financières pour remédier à son extrême pauvreté et en second lieu songer déjà à une autre maison, pour loger les étudiants dont le nombre croît assez rapidement.

Dès le 8 décembre 1873 une lettre de Mgr Taschereau mentionne la nécessité de construire une autre maison, "puisque la maison actuelle ne paraît pas située dans l'endroit où doit être placé définitivement le Séminaire de Chicoutimi; ne vaudrait-il pas mieux songer de suite à faire les constructions là où elles devront être permanentes?" (28)

La première année scolaire à peine commencée, l'édifice s'avère trop petit et bien peu fonctionnel. Envisager une autre construction est une solution pratique mais se pose aussi le problème financier. Qui paiera les frais encourus par l'achat d'un terrain et la mise en place d'un chantier de construction pour un édifice plus spacieux et adéquat? Est-ce la Providence? Saint Joseph peut-Il trouver les moyens de mieux loger l'institution mise sous sa haute protection? Il semble que c'est la seule suggestion de Mgr Taschereau, au supérieur bien démuni en moyens financiers. Parlant du patron du Séminaire Mgr écrit qu'il "faut le mettre au pied du mur en lui faisant adresser tous les jours une prière particulière, par toute la communauté. Ce saint parlera à l'oreille de M. Price pour lui faire donner le terrain qui nous a paru si favorable pour cette construction, et après cela, il fera venir les moyens nécessaires pour la commencer, la continuer et l'achever". (29) M. Racine ne doute certainement pas de l'influence et de l'intercession de la Providence et de Saint Joseph mais il devra aussi continuer ses efforts pour obtenir les sommes exigées. Tant mieux si les prières peuvent déclencher des dons substantiels chez quelques personnes mieux nanties!

Voilà un autre projet pour le curé de Chicoutimi! La construction envisagée doit se faire rapidement pour répondre aux besoins pressants de la jeunesse avide d'instruction et d'éducation.

À peine cinq jours plus tard, M. le supérieur reçoit promesse de quatre cents dollars de Mgr l'archevêque pour "commencer à bâtir tout de bon". En guise d'encouragement le prélat ajoute "que le reste viendra par enchantement... La Providence et Saint Joseph feront le reste pourvu que vous ne leur fassiez pas l'injure de vous défier d'eux!" (30) La tâche sera-t-elle aussi simple et facile? Par expérience le curé de Chicoutimi sait que tout est à bâtir dans cette région pionnière mais cela réclame de la ténacité, des sacrifices, des énergies puisque la pauvreté est en même temps la compagne des bâtisseurs.

Le 22 décembre 1873, Mgr E.-A. Taschereau écrit une autre lettre débordante d'enthousiasme, de gratitude envers la Providence et surtout Saint Joseph. Car rapidement cet aimable saint s'est occupé de loger la Sainte Famille! "Imaginez donc, écrit Mgr, que voilà Saint Joseph en possession de la terre de M. Price! Sur ces belles terrasses que nous avons visitées au mois d'août dernier, le glorieux Patriarche va fixer sa tente avec Jésus et Marie (...) Je vous avais recommandé de le pousser au pied du mur, comme l'on dit, pour qu'il avisât aux moyens de loger la grande famille qui se presse autour de lui; le voilà à l'oeuvre, comme vous voyez et du train qu'il a commencé ce sera bientôt fait". (31)

Il est indéniable que le bon archevêque s'intéresse et se préoccupe beaucoup du nouveau séminaire. Il en mérite bien, lui aussi, le titre de fondateur! Il n'épargne rien pour sortir cette institution de "cette vallée obscure et étroite" et la faire transporter "sur la terre que Saint Joseph a achetée pour le Saguenay, car il est devenu de bon un colon en forme de ce pays".

Écrits qui peuvent faire sourire et susciter quelques critiques aujourd'hui, mais ces mots traduisent la foi profonde du prélat en la Providence et plus particulièrement en Saint Joseph; elles traduisent, en un langage de l'époque, l'assistance spirituelle nécessaire à ces hommes d'Église, bien pauvres, pour assurer les institutions essentielles au rôle de l'Église dans le domaine de l'éducation. Foi naïve, pense-t-on, mais langage qui reflète bien la mentalité à sacralité partielle des Canadiens français du dix-neuvième siècle.

Pourquoi Mgr Taschereau attribue-t-il à Saint Joseph un si grand rôle et crie-t-il l'effet si rapide d'un soutien de la Providence? Parce que le jour même soit le 22 décembre David Price vient de signer une promesse de vente à Mgr Taschereau du lot numéro soixante-quatorze au prix de trois mille dollars.

Quelle étrenne pour le supérieur du Séminaire de la Sainte Famille! Il n'est pas encore à la fin de ses tribulations et de ses peines, mais c'est une autre étape en vue d'assurer une meilleure base à ce collège.

Pour atténuer chez le supérieur la crainte suscitée par ce nouveau projet d'achat et de construction, vu sa pauvreté réelle, Mgr Taschereau lui annonce qu'il possède déjà "dix-huit cents dollars pour payer la terre de Saint Joseph; puis il énumère une première liste de bienfaiteurs car "Saint Joseph n'y va pas de main morte et n'a pas envie de rester longtemps au bureau des hypothèques". En bon financier Mgr "compte passer contrat prochainement avec M. Price et lui donner deux mille dollars pour n'avoir pas la peine de lui en payer l'intérêt". Enfin Saint Joseph "est prié de parler tout bas à l'oreille de M. Ouimet, surintendant de l'Éducation, pour lui souffler trois ou quatre cents louis". (32)

No. 412 " 73 MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ
Code 2 Volume 1
Fiche 2

Québec, ce 16 Juin 1873

Extrait du registre des autorisations données par l'hon. ministre, aux termes de la 54me clause du chap. 15, Statuts refondus du Bas-Canada:

"En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la cinquante quatrième clause du chapitre quinze des Statuts refondus du Bas Canada, j'autorise les commissaires d'écoles du village de Chicoutimi à céder à la corporation archiépiscopale catholique romaine de Québec, l'emplacement et la maison qu'ils possèdent dans le dit village, savoir: le lot numéro quarante deux au nord de la troisième rue de front, dans la partie sud du dit village; à la condition que la dite corporation s'engagera à leur fournir un local convenable pour y tenir leur école, et à leur remettre ce qui leur est actuellement cédé, ou sa valeur à dire d'experts, dans le cas où elle cesserait de remplir cette condition.

Donné à Québec, au ministère de l'instruction publique, ce 16 juin 1873

(S) Gédéon Ouimet.
Ministre de l'inst. pub.

(Extrait conforme)

Louis Fiset

Dans l'espace de quelques mois le projet de construction a parcouru des étapes importantes; quelques études permettant les ajustements nécessaires sont à compléter et le chantier commencera bientôt.

Il est toutefois important d'augmenter les fonds exigés par cette construction, la réalisation du plan d'ensemble prendra quelques années mais l'édification d'une première aile requiert une somme importante. L'archevêque bien décidé à atteindre son but trouve une solution pour aider financièrement le supérieur et alléger quelque peu son fardeau. Ainsi le 4 mars il annonce à M. Racine qu'il publiera une circulaire pour le Séminaire de Chicoutimi, "ouvrez de grands yeux et mettez vos lunettes pour la lire, et surtout préparez un grand sac pour recevoir les écus qui vont y affluer". (33)

Dans cette lettre signée le 1er mars 1874, Mgr Taschereau rappelle brièvement la fondation du Séminaire et les premières démarches pour loger prêtres et étudiants. Chaque diocésain est appelé à donner un centin par année, pendant trois ans. "Quelle est la personne si pauvre qu'elle ne puisse pas donner à Saint Joseph un centin cette année, autant l'année prochaine, et autant dans deux ans! Quel est l'enfant si jeune qui ne veuille contribuer un centin pour aider à construire la demeure de l'Enfant Jésus! Quels sont les parents qui ne donneront pas volontiers un centin, au nom de leur enfant encore au berceau, pour attirer sur ce cher objet de leur tendresse la bénédiction de Jésus, de Marie et de Joseph?".

Vraiment quel diocésain peut demeurer indifférent à cet appel de leur évêque? Chacun est appelé à offrir une contribution aussi minime, contribution compensée par les grâces et bénédictions assurées. Pour stimuler le patriotisme et la charité de certaines âmes, Mgr offre des considérations sur la nécessité et l'importance d'une telle institution pour le Saguenay rappelant certains problèmes du milieu canadien-français dans le dernier quart du dix-neuvième siècle. "Dans un temps où l'émigration ronge notre population, il est important de retenir cette population sur le sol de la patrie, en lui ouvrant des établissements qui l'attachent au pays. Le district du Saguenay, malgré les cruelles épreuves auxquelles il a été soumis, continue à faire des progrès et deviendra avec le temps, une partie importante de notre province. Sa position exceptionnelle demande qu'il puisse trouver dans ses propres limites tout ce dont il a besoin pour prospérer sous le rapport intellectuel aussi bien que sous le rapport matériel. Or une institution de haute éducation contribuera évidemment à retenir et à attirer dans ce territoire bon nombre de nos compatriotes, qui autrement seraient perdus pour notre province. C'est aussi pour le même but que notre Gouvernement Provincial se montre disposé à favoriser la construction d'un chemin de fer qui reliera ce territoire avec la vallée du Saint-Laurent. Voilà comment le patriotisme bien entendu doit nous engager à aider l'établissement d'une maison de haute éducation dans ce même district". Puis sont énoncés des arguments d'ordre sociologique appuyés sur certaines réalités que le clergé combat en ces années comme l'émigration des Canadiens français. Pour retenir les jeunes gens au Saguenay il faut leur offrir les institutions essentielles.

Mgr Taschereau associe ses arguments avec la religion, c'est pourquoi il écrit: "la charité et la religion sont ici, comme toujours, d'accord avec le vrai patriotisme. Contribuer à répandre les bienfaits de l'éducation est une des principales oeuvres de la divine vertu de charité. Lorsque plus tard, comme on a lieu de l'espérer, un siège épiscopal sera établi à Chicoutimi, la religion trouvera dans ce Séminaire le clergé dont elle aura besoin pour porter ses consolations et distribuer les grâces dont elle est la dépositaire jusqu'aux parties les plus reculées de ce grand et riche territoire". (34)

La population majoritairement catholique du vaste diocèse de Québec, fortement attachée à ses institutions scolaires dirigées par le clergé, ne peut refuser à la lointaine région du Saguenay une contribution financière susceptible de lui assurer un avenir aussi prometteur!

Le vénérable archevêque consacre beaucoup de temps à la préparation des plans détaillés du futur édifice. Au moment de la construction il laisse à M. Racine le soin de prendre les décisions les plus justes et les plus sages. "Ce n'est pas moi, écrit-il, qui vous engendrerai querelle, car je n'ai jamais bâti que des châteaux de cartes ou bien des châteaux en Espagne et c'est une affaire toute autre que de bâtir un Séminaire pour Chicoutimi. Une fois pour toutes, réglez vous-mêmes toutes ces questions qui surgissent, vous êtes bien plus en état que moi de les bien décider, car je compte que c'est encore plus votre affaire que la mienne. Je tâcherai de trouver l'argent, à vous de le dépenser avec une sage économie qui ne tourne pas au détriment de la bâtisse et ne nous expose pas au danger d'avoir à dépenser bien davantage dans la suite". (35)

La correspondance assidue entre le curé de Chicoutimi et l'archevêque de Québec manifeste clairement tout l'intérêt, l'attention minutieuse pour établir sur une base solide et durable cette oeuvre de prédilection. Le 4 août 1875, de grandes fêtes marquent la bénédiction du nouvel édifice mais la construction matérielle achevée, M. Dominique Racine doit doter son collège-séminaire d'une constitution, de règlements disciplinaires et académiques nécessaires pour son bon fonctionnement. "Cette oeuvre d'amour" tient une place exceptionnelle dans toute sa carrière sacerdotale puis épiscopale.

Le Séminaire de Chicoutimi est réellement né du dévouement, de la ténacité, de la persévérance, de l'esprit de foi d'un curé et d'un archevêque. Ces deux hommes d'Église méritent le titre de fondateurs de cette institution maintenant centenaire. C'est un devoir pour tous les Anciens de se rappeler les débuts humbles et difficiles de cette maison d'éducation qui n'a cessé de grandir et de rayonner sur un vaste territoire.

Jean-Claude Drolet

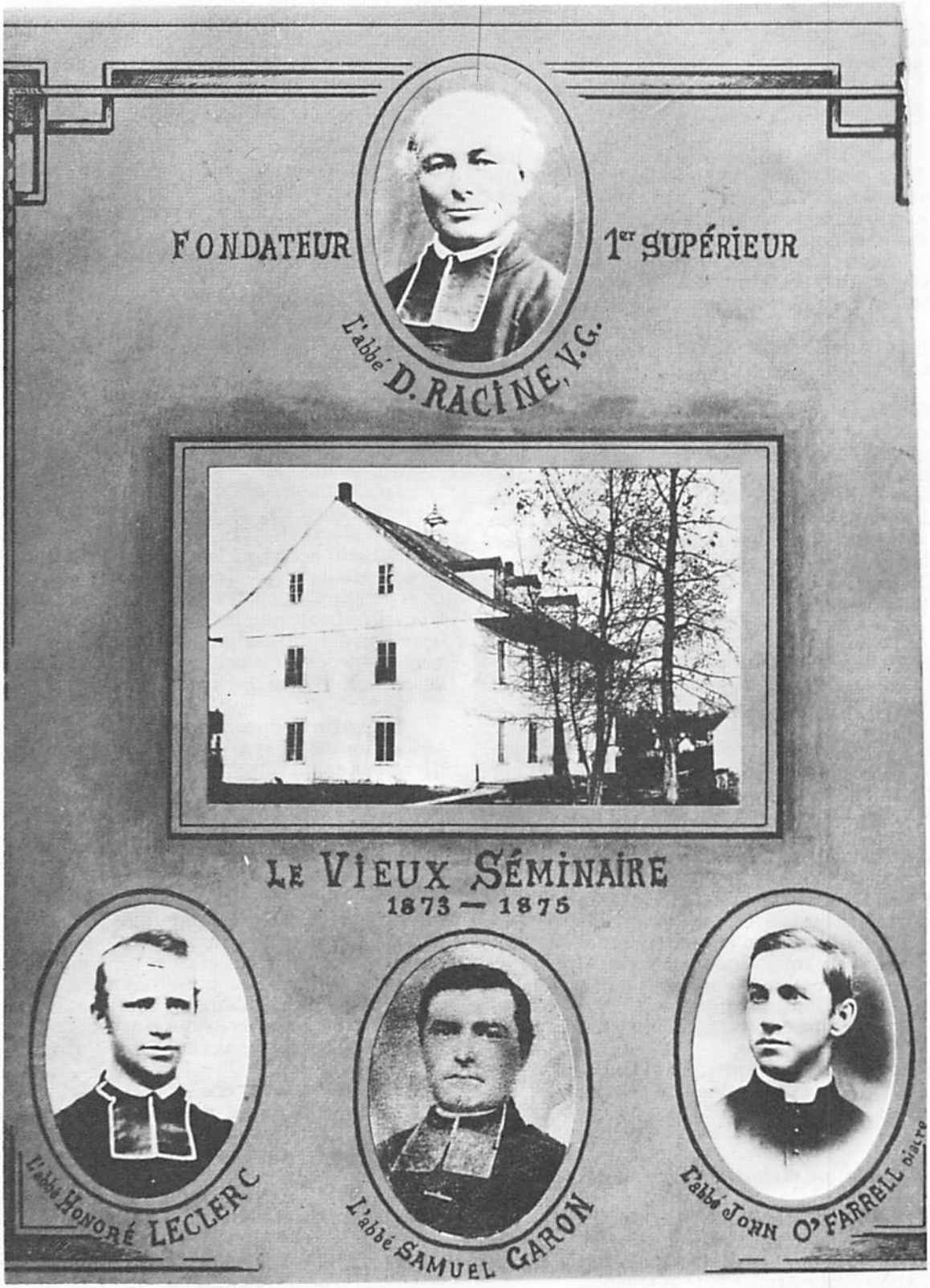
FONDATEUR
1er SUPÉRIEUR
L'abbé D. RACINE, V.G.
LE VIEUX SÉMINAIRE
1873 — 1875
L'abbé HONORÉ LECLERC
L'abbé SAMUEL GARON
L'abbé JOHN O'FARRELL ptre

DEUX DOCUMENTS IMPORTANTS

Province de Québec
District de Chicoutimi

À une assemblée de Messieurs les Commissaires d'École pour la Municipalité du Village de Chicoutimi, tenue en le dit Village de Chicoutimi, le quatorzième jour du mois de novembre de l'année mil huit cent soixante et douze, à laquelle sont et furent présents le Révérend Messire Dominique Racine, ptre, Vicaire Général et Messieurs Ovide Bossé, Eucher Lemieux, Méron Tremblay et Michel Caron,

Proposé par M. Michel Caron,
Secondé par M. Méron Tremblay,

Attendu que le Révérend Messire Dominique Racine, ptre, Vicaire Général et Curé de la Paroisse de St-François de Chicoutimi désire fonder un collège à Chicoutimi, et a, dans ce but, demandé aux Commissaires d'École pour la Municipalité du Village de Chicoutimi de lui céder à titre gratuit, leur maison d'École et l'emplacement sur lequel elle est érigée, savoir: le lot de Village numéro quarante-deux au nord de la troisième rue de front, dans la partie sud-est du Village de Chicoutimi;

Attendu que les Contribuables de la Municipalité du Village de Chicoutimi ayant été consultés, ont unanimement approuvé la Cession demandée, et

Attendu que les dits Commissaires d'École désirent se conformer au voeu des Contribuables et consentir la Cession de la maison et du terrain qui leur appartiennent, pour les fins susmentionnées,

Il est Résolu: —

Que les Commissaires d'École du Village de Chicoutimi s'obligent de faire au Révérend Messire Dominique Racine la cession sus-mentionnée aussitôt qu'ils en auront obtenu l'autorisation de l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique, et que M. Eucher Lemieux soit et est autorisé à passer et signer cet acte de cession au nom des dits Commissaires.

(Signé) D. Racine, ptre, Président.
Thomas-Z. Cloutier, Secrétaire-trés.

x x x

Décret d'érection du Séminaire de Chicoutimi.

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU

Par la Miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique Archevêque de Québec.

Notre Divin Maître en disant adieu à ses Apôtres avant son Ascension, leur commande d'aller enseigner toutes les nations (S. Mat. XXVIII. 19); nous voyons que les Apôtres ont toujours regardé comme un de leurs importants devoirs le ministère de la parole (Act. VI. 4). D'un autre côté, le Saint Concile de Trente (sess. XXIII. Chap. 18), ordonne d'ériger dans tous les diocèses, des séminaires destinés à former le coeur et l'intelligence de ceux que Dieu appelle au saint ministère des autels et de la parole évangélique.

Grâce à Dieu et aux sacrifices de nos illustres prédécesseurs, aidés par le clergé et par les fidèles, le diocèse de Québec se trouve déjà richement doté sous ce rapport, puisqu'il possède les Séminaires de Québec et de Sainte-Anne, aujourd'hui fréquentés par bon nombre d'élèves du sanctuaire.

Mais l'importance toujours croissante du district du Saguenay, la difficulté extrême qu'il a de communiquer avec le centre du diocèse pendant une grande partie de l'année, et la pensée que cette région pourra, dans un avenir plus ou moins éloigné, former un diocèse distinct, nous ont fait accueillir favorablement la proposition qui nous a été faite d'y établir un Séminaire particulier.

Le 28 juillet dernier, nous avons eu la joie de bénir solennellement à Chicoutimi, un édifice acquis et préparé pour cette fin, par les soins et les sacrifices de Monsieur le Grand-Vicaire Dominique Racine, curé de cette paroisse. Dès cet automne, vers le milieu de septembre, quelques classes du cours préparatoire s'ouvriront et le nombre en augmentera à mesure que les élèves feront des progrès dans les connaissances qui sont nécessaires pour commencer des études classiques proprement dites.

Mais afin de donner à cet établissement une existence canonique, le saint nom de Dieu invoqué, nous décrétons ce qui suit:

1o Nous érigeons par ces présentes, le Séminaire de Chicoutimi et le plaçons sous la protection spéciale de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, sous le vocable de laquelle sera dédiée la chapelle du dit Séminaire. Les élèves de ce Séminaire considèreront dans le Divin Enfant Jésus, le modèle parfait de toutes les vertus et surtout de l'obéissance, qui est la vertu propre de leur état; et ceux qui seront chargés de leur direction, puiseront dans l'exemple de Marie et de Joseph, l'amour, le zèle, la patience et la douceur avec lesquels ils devront travailler à former dans leurs élèves, l'image de Jésus-Christ.

2o Nous donnons pour règlement au dit Séminaire le règlement actuellement en usage dans le Petit et le Grand Séminaire de Québec, voulant qu'il soit exactement suivi jusqu'à nouvel ordre.

3o Le plan des études sera celui aujourd'hui en vigueur dans le Collège de Sainte-Anne.

4o Nous nommons pour Supérieur, Monsieur le Grand-Vicaire Dominique Racine, lui donnant, par ces présentes, à lui et à ses successeurs dans la charge de Supérieur, toute autorité spirituelle et temporelle dans le dit Séminaire de Chicoutimi, pour le diriger conformément aux règles établies ou à éta-

blir par nous ou par nos successeurs; nous réservant toutefois à nous et à nos successeurs, le droit de révoquer ou de restreindre l'autorité du Supérieur, selon qu'il sera jugé utile ou nécessaire au plus grand bien de la dite maison.

5o Nous nommons pour premier directeur et préfet des études, le Révérend Samuel Garon, cidevant curé de St-Louis de Métabetchouan, lui enjoignant de résider dans le dit Séminaire et d'y prendre le soin et la direction immédiate de tout le personnel et des études sous l'autorité du Supérieur, duquel il prendra les ordres et dépendra en toutes choses jusqu'à nouvel ordre.

Nous avons la ferme espérance qu'avec la bénédiction de Jésus, Marie, Joseph, cette nouvelle Institution prospèrera pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes dans cette partie de notre diocèse. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés qui viendront assaillir cette institution naissante; le démon ne manquera pas de l'entraver; mais nous savons que la croix est le sceau invariable de toutes les oeuvres bénies de Dieu et avec la protection de Jésus, Marie, Joseph, cet humble arbrisseau poussera de profondes racines et étendra ses branches au loin, en sorte les oiseaux du ciel pourront y trouver un appui et un abri protecteur.

Nous adressons copie du présent décret à tous les membres de notre clergé, afin qu'ils remercient le ciel de cette nouvelle faveur accordée à notre pays et demandent à Dieu de bénir le nouveau Séminaire.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre sous-secrétaire, en la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, l'an de grâce mil huit cent soixante et treize.

E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.
Par Monseigneur, L. Mayrand, Ecc.,
Sous-Secrétaire.

MM. les Curés des Comtés de Chicoutimi et de Saguenay donneront lecture de ce décret au prône le premier dimanche après réception. Ils voudront bien accompagner cette lecture des explications qu'ils jugeront utiles pour faire mieux apprécier les avantages de ce nouvel établissement et encourager les parents qui en ont les moyens, à y envoyer leurs enfants.

Je désire que ces mêmes Curés profitent de l'occation pour dire quelques mots en faveur du couvent de Chicoutimi, appuyant surtout sur cette pensée que de la bonne éducation des filles dépend essentiellement celle des familles à la tête desquelles la Providence les placera plus tard. Les jeunes filles prennent au couvent, avec les principes de la religion, des habitudes de modestie, d'ordre, de régularité et de travail qui en feront plus tard d'excellentes mères de familles.

Avec ces institutions dues au zèle et aux sacrifices de M. le Grand-Vicaire Racine, à qui revient l'honneur et le mérite de ces créations, le Saguenay n'aura rien à envier aux autres parties du pays sous le rapport de l'éducation.

E.A. ARCH. DE QUÉBEC

---

1) A. Tremblay — *Le système scolaire.* — chapitre VIII de "Essais sur le Québec contemporain", édité par J.-C. Falardeau, P.U.L. Québec, 1953, p. 176.

2) P. Angers, s.j. *Les tâches de l'Église dans l'enseignement* — Prospectives, Vol. I, no 4. (septembre 1965). p. 31.

3) P.-Y. Pépin. *Le royaume du Saguenay en 1968.* Recherche effectuée à la requête de la direction générale du Développement rural. Projet Arda no 15023. Ottawa 1969, 435 p., p. 374.

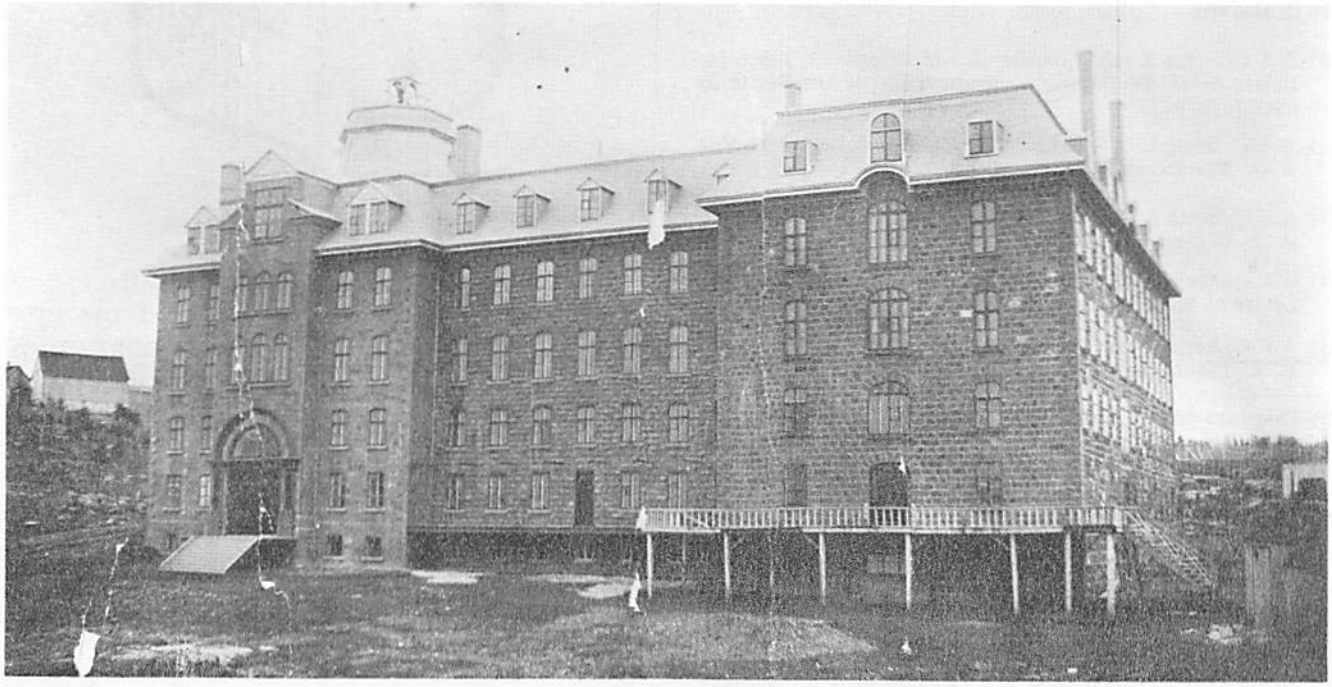

Le deuxième Séminaire, 1875-1900 — L'aile de droite n'existait pas avant 1890 — Photo J.-A. Côté.

4) A.S.C. C-22-55. *Premières écoles au Saguenay 1838-1850.* Lettre de J.-B. Honorat au Dr Meilleur, no 251, Grande-Baie, 8 mars 1846.

5) A.S.Q. Univ., 80, no 35. Lettre du curé D. Racine à l'abbé T.-E. Hamel, du Séminaire de Québec, le 19 octobre 1865.

6) A.S.Q. Univ., 80, no 36. Lettre du même au même en date du 4 mars 1866.

7) L.-P. Audet. *Histoire de l'enseignement au Québec,* tome II, pp. 144-145.

8) A.S.Q. Univ., 105, no 37. Lettre de M. D. Racine à M. l'abbé T.-E. Hamel, du Séminaire de Québec, 1er avril 1867.

9) L.-P. Audet, *op. cit.*, pp. 144-145.

10) A.S.C. Univ., vol. I, p. 1.

11) L.-P. Audet, *op. cit.*, p. 136.

12) *Ibid.*, p. 126.

13) L.-A. Martel — *Notes sur le Saguenay* pp. 74-76.

14) A.E.C. Série 4, vol. I, cote 4, pièce 1-E. Lettre de M. D. Racine à Mgr E.-A. Taschereau le 7 août 1871.

15) A.E.C. Série 2, vol. 10, cote 311, pièce 99. Lettre de Mgr E.-A. Taschereau à M. D. Racine le 12 novembre 1871.

16) C. Moreux — *Fin d'une religion?* — Les Presses de l'Université de Montréal, Mtrl, 1969. p. 31.

17) A.E.C. Série XVII, cote 11, Paroisse 12, vol. 3, Pièce 5. Lettre de D. Racine à Mgr l'Archevêque de Québec, 10 avril 1872.

18) A.E.C. Série 22, vol. 10, cote 311, pièce 108. Lettre de Mgr E.-A. Taschereau au grand vicaire Racine, le 18 avril 1872.

19) C. Moreux — *op. cit.*, p. 39.

20) A.E.C. Série XVII, Paroisse 12, vol. 3, cote 11, pièce 14. Lettre de M. D. Racine à l'archevêque de Québec le 28 avril 1872, p. 1.

21) A.E.C. Série 2, cote 311, vol. 10, pièce 111. Lettre de Mgr E.-A. Taschereau à M. Racine le 5 mai 1872.

22) A.E.C. Série 2, vol. 10, cote 311, pièce 114. Lettre de Mgr E.-A. Taschereau à M. Racine le 25 mai 1872.

23) A.E.C. Série XVII, Paroisse 12, vol. 3, cote 11, pièce 34. Lettre de M. D. Racine à M. Cazeau le 4 février 1873.

24) A.E.C. Série 2, vol. 10, cote 311, pièce 127. Lettre de Mgr E.-A. Taschereau à M. D. Racine le 18 août 1873.

25) Discours de M. l'abbé John O'Farrell — juin 1923. Dans Alma Mater — série II, vol. VII, no 2, oct.-nov. 1942, p. 16.

26) "Un Ancien" dans Alma Mater vol. II, no 3, nov. 1920, p. 16.

27) A.E.C. Série XVII, vol. 3, Paroisse 12, cote 11, pièce 39. Lettre de M. D. Racine à Mgr Taschereau le 8 déc. 1873.

28. A.E.C. Série 2, vol. 10, cote 311, pièce 133. Lettre de Mgr E.-A. Taschereau à M. le G.V. D. Racine le 8 décembre 1873.

29) *Loc. cit.* le 13 déc. 1873.

30) A.E.C. Série 2, vol. 10, cote 311, pièce 134. Lettre du même au même 13 déc. 1873.

31) A.E.C. Série 2, vol. 10, cote 311, pièce 134. Lettre du même au même du 22 déc. 1873.

32) A.E.C. Série 2, vol. 10, cote 311, pièce 135. Lettre du même au même le 2 janvier 1874.

33) A.E.C. Série 2, vol. 10, cote 311, pièce 138. Lettre du même au même le 4 mars 1874.

34) Mandement des évêques de Québec, vol. 2, circulaire no 31, 1er mars 1874.

35) A.E.C. Série 2, vol. 10, cote 311, pièces 147, 149. Lettres de Mgr Taschereau à M. D. Racine les 26 mai et 10 juin 1874.

Nos Armes!

Lundi soir, le 23 avril 1923, le Séminaire choisissait pour armes celles dont la vignette suit:

SPES MESSIS IN SEMINE

En voici la lecture héraldique:

Parti: au 1 de sinople, aux trois épis d'or; au 2 de gueules, au monogramme du Christ d'or; au chef d'azur chargé d'une feuille d'érable, d'argent, accostée de deux lys du même.

Symbolisme.

Le chef traduit la nationalité: canadienne et française.

Dextre, c'est la moisson: *Spes messis....*

Senestre, c'est la semence: le Christ voie, vérité, vie..... *in semine.*

YV.

de l'Alma Mater

Chanoine Roch Pedneault

Point de mire sur le Séminaire d'aujourd'hui

L'année mil neuf cent soixante-sept marqua un tournant décisif dans l'histoire du Séminaire de Chicoutimi. La création, le 15 août 1967, du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Chicoutimi incita les autorités du Séminaire à se départir de l'enseignement des trois dernières années du cours classique et à offrir l'usage de ses immeubles pour faciliter l'implantation du nouveau collège public.

Devant cette situation nouvelle, si certains doutèrent de l'avenir du Séminaire, d'autres voulurent saisir l'occasion pour redéfinir son statut et évaluer sa mission en tenant compte de la réforme scolaire issue du Rapport Parent.

Le premier décembre 1967 était formé le "comité d'étude du statut du Séminaire et son orientation". Ce comité constitué de représentants du corps professoral, du clergé diocésain, de parents, d'anciens et d'étudiants, recevait le mandat suivant:

— Faire une étude globale sur l'orientation du Séminaire dans la situation présente.
— Déterminer si le Séminaire peut et doit maintenir son cours secondaire.
— Faire l'étude du rôle que peut et doit jouer le Séminaire dans le système d'éducation du diocèse.
— Préciser les objectifs et les services spécialisés que le Séminaire doit dispenser.

Les recommandations rédigées par ce groupe de travail furent d'une grande fécondité et inspirèrent les grandes orientations qu'a adoptées le Séminaire de Chicoutimi en ces dernières années.

UN COURS SECONDAIRE PRIVÉ

Tant que l'Église n'aura pas trouvé de formules de rechange qui lui permettent d'assumer vraiment ses responsabilités face au problème de la relève sacerdotale, le Séminaire entend maintenir une maison de formation pour les étudiants du cours secondaire, où leur soit offerte une formation adaptée aux exigences posées à l'Église par notre temps. C'est ainsi qu'à la rentrée scolaire de la présente année académique 608 élèves, regroupés en 19 classes et réparties sur les cinq niveaux du cours secondaire, sont inscrits à notre institution.

PAVILLON LEMIEUX

Pour mieux assumer ses responsabilités face à la relève sacerdotale et assurer une continuité pour ses finissants du cours secondaire, le Séminaire maintient le service d'une résidence offert à tous ceux des étudiants de niveau collégial qui veulent étudier leur vocation. Actuellement 70 étudiants qui sont inscrits au collège public de Chicoutimi occupent ce foyer-résidence qu'on appelle Pavillon Lemieux. Sous la responsabilité et la direction du Séminaire, des prêtres éducateurs en dialogue avec les étudiants s'efforcent de créer un milieu qui favorise une formation humaine et chrétienne authentique.

OEUVRE EN ÉGLISE

Le Séminaire, oeuvre de l'Église, veut s'associer à la formation des étudiants qui lui sont confiés tous les membres du peuple de Dieu, qu'ils soient clercs ou laïques.

Vatican II, a développé beaucoup la notion du peuple de Dieu. Dans cette perspective, le Séminaire veut être un "signe du temps" en constituant une oeuvre communautaire de tous et chacun des agents de l'Église. Ainsi, des parents et des éducateurs siègent au sein du conseil d'administration. Des laïques ont occupé durant ces dernières années et occuperont des fonctions de direction. Un corps professoral constitué de 22 prêtres et de 30 laïques veulent dans la diversité et le respect des charismes de chacun donner le témoignage d'unité et signifier ainsi qu'une oeuvre comme celle du Séminaire est la responsabilité de toute la communauté chrétienne.

o o o

Le Séminaire, s'étant départi d'une partie de ses immeubles, prévoit se doter d'un cadre matériel à la mesure de ses besoins et pourra concrétiser ce projet dans les toutes prochaines années.

Mais le Séminaire d'aujourd'hui est avant tout un édifice spirituel formé d'une communauté d'étudiants et d'éducateurs, prêtres et laïques. S'inspirant de la foi, de l'esprit et de la fidélité de nos prédécesseurs, nous continuons l'oeuvre en l'adaptant aux besoins de notre époque. Nous demeurons une institution d'éducation chrétienne et d'orientation religieuse au service du peuple de ce diocèse.

Roch Pedneault, ptre,
recteur.

Le Séminaire de Chicoutimi et la Côte Nord, 1883-1903.

Par Mgr René Bélanger

1883! Le Séminaire de Chicoutimi avait dix ans. Cette oeuvre éducationnelle de premier plan avait solidement pris racine et croissait comme un bel arbre sous les soins attentifs de son fondateur. Voyons un peu comment, malgré l'isolement et les distances, il constituait déjà un pôle d'attraction pour la Côte Nord et quel rayonnement il y exercera pendant ces vingt années.

Mgr François-Xavier Bossé, était Préfet Apostolique du Golfe Saint-Laurent depuis l'année précédente. La présence à Chicoutimi de son frère, le notaire Ovide Bossé, et bientôt de sa soeur, (1) qui devait devenir la première professe de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, attirait naturellement son attention de ce côté. Il y avait aussi le fait qu'il voyait en Mgr Dominique Racine le bras droit et le porte-parole de l'Archevêque de Québec. Pour lui, c'était la voie à suivre pour obtenir le personnel et les ressources dont il avait tant besoin.

Le 21 septembre 1883, l'abbé Pierre Pelletier, finissant du Grand Séminaire, est ordonné pour la Préfecture. Après un stage de quelques mois à Betsiamits, il doit malheureusement retourner à Chicoutimi pour diverses raisons (2), dont une santé fragile.

Il faut frapper de nouveau à la même porte. (3) "Le nouveau Missionnaire que j'ai placé l'automne dernier à Blanc-Sablon fait merveille... Mais il lui faut un assistant, habile dans les 2 langues... Je me sens inspiré de jeter le filet autour de votre Mr Gibbons à qui j'écris aujourd'hui. Je le demande aussi pour m'accompagner pendant ma visite pastorale en juillet, de Portneuf à Moisie". Avec l'assentiment de Sa Grandeur, l'abbé Gibbons fit la tournée en question à la grande satisfaction de Mgr Bossé. (4) "Mr Gibbons m'a été si utile cet été que je vous prie de me le laisser encore avoir l'été prochain. On rencontrera une foule de protestants anglais: il semble avoir un don particulier pour les attirer. Veuillez me l'envoyer..." Cette demande ne put être exaucée. Le jeune prêtre ontarien, professeur d'anglais au Séminaire pendant deux ans, n'avait pas la vocation missionnaire. Il retournera, d'ailleurs, dans sa province d'origine à l'été de 1885.

Un autre élève du Petit et du Grand Séminaire partit immédiatement après son ordination pour aider Mgr Bossé en qualité de vicaire à la Pointe-aux-Esquimaux (Havre Saint-Pierre): il s'agit de l'abbé Horace Gaudreault, qui y demeura d'octobre 1889 à septembre 1891. Pendant ce temps, son propre neveu, Edmond Bossé, poursuivait ses études, qu'il fit en entier à Chicoutimi, où il fut ordonné pour la Préfecture le 11 mai 1893.

Excellentes et assidues furent donc les relations du Séminaire avec la Côte Nord dès cette époque, et c'est très sincèrement que le Préfet pouvait écrire au Fondateur (5): "Je suis bien reconnaissant pour l'envoi de l'Annuaire de votre Séminaire pour 1885-86. J'admire le développement de cette maison dont personne ne vous disputera d'être le fondateur. J'admire aussi cet esprit de corps qui unit les élèves entre eux et les fait s'intéresser à la prospérité de leur Alma Mater. La longue liste des dons (pp. 207-267) en est une preuve évidente. Permettez à un humble Labradorien de vous féliciter de tout cela et d'en bénir Dieu avec vous. La prolongation du Chemin de Fer jusqu'à Chicoutimi (fruit de vos efforts) fera entrer cette ville dans une nouvelle ère de prospérité. L'effet immédiat sera l'augmentation du nombre des élèves de votre Séminaire, ce qui vous procurera les moyens de l'agrandir et de vous loger vous-même. Quel bonheur alors pour votre Clergé qui vous vénère et vos Diocésains qui vous plaignent d'être en ce *petit cachot*!"

En assumant le gouvernement de l'Eglise de Chicoutimi en 1892, Mgr Labrecque recevait en guise de cadeau de joyeux avènement l'administration de la Préfecture Apostolique du Golfe Saint-Laurent. Par suite de ce jumelage, nombreux seront désormais les échanges entre le Séminaire et le "Labrador", comme on disait à cette époque. Chaque année, des jeunes prêtres quitteront Chicoutimi et leur "Alma Mater" pour le lointain champ d'apostolat qui leur était assigné. L'un des derniers, sinon le dernier, à partir, l'abbé Napoléon Saint-Gelais, se rendit en goélette, au mois de juin 1902, à Saint-Eugène de Manicouagan, aujourd'hui Hauterive. L'accompagnaient ses anciens élèves au Séminaire, Diégo Villeneuve, Philibert Morel et Médéric Gravel.

Il y eut aussi le mouvement en sens contraire: celui des enfants de la Côte venant acquérir une éducation supérieure dans cette maison de formation. Il serait intéressant d'en faire le relevé complet pour la période que nous étudions. Mentionnons-en trois qui parvinrent à la célébrité par la suite:

— Le chanoine Arthur Bourgoing, né à Tadoussac le 28 mars 1878;

— Le chanoine Médéric Gravel, né à la Rivière Sainte-Marguerite le 28 décembre 1879;

— Thomas Topping, "l'as des reporters", né aux Escoumins le 2 août 1883.

Ce dernier arrivait au Séminaire en septembre 1893 — accueilli par son ancien curé, l'abbé Charles-Léon Parent — et il y passa trois ans. Il est souvent question de ce brillant élève dans les pages de *l'Oiseau-Mouche* et de *l'Alma Mater*. (x)

Au mois d'août 1897 paraissait aux éditions Beauchemin, de Montréal, un remarquable ouvrage (6) de l'abbé V.-A. Huard, supérieur du Séminaire, sur la moyenne et la basse Côte Nord. De divers côtés on se plut aussitôt à louer la haute qualité du travail de l'imprimeur, mais plus encore à faire l'éloge de l'auteur. On en soulignait avec raison "le français très correct, très alerte et très spirituel". On faisait remarquer qu'il constituait une somme considérable de connaissances sur cette "terra incognita". Les Eudistes français qui prirent la relève du clergé séculier en 1903 y puisèrent des renseignements fort utiles et du plus haut intérêt. Et, encore aujourd'hui, une étude sérieuse de cette région ne saurait l'i-

Thomas Topping

gnorer, "mutatis mutandis". Ce fut là une contribution majeure du Séminaire à la Côte Nord.

A cette heure "post-cléricale, sinon post-chrétienne", que vit en ce moment le Québec, c'est avec une fierté mêlée de nostalgie qu'on salue la pérennité d'une institution si hautement méritante.

(Mgr) René Bélanger, p.d.

---

(1) Marie-Eulalie Bossé fit profession le 26 juillet 1886 sous le nom de Soeur Saint-Joseph.
(2) Lettre de Mgr Bossé au T.R. Edmond Langevin, Grand Vicaire de Rimouski, le 8 juin 1884. Archives de l'évêché de Hauterive.
(3) Lettre du même à Mgr Dominique Racine, le 10 mai 1884. *Ibid.*
(4) Lettre du même au même, le 26 décembre 1884. *Ibid.*
(5) Lettre du même au même, le 29 juillet 1886. *Ibid.*
(6) V.-A. Huard, *Labrador et Anticosti*. Format in-80, XV-505. Ouvrage orné de 45 gravures et portraits et d'une carte du golfe Saint-Laurent.

(x) En s'arrêtant à 1903 Mgr René Bélanger s'est exclu de la liste des personnalités remarquables issues de la Côte-Nord et élèves du Séminaire de Chicoutimi. Originaire des Escoumins, où demeure toujours sa famille, prêtre depuis 1932, il remplit avec honneur une carrière méritante. — On pourrait ajouter d'autres membres du clergé, des professionnels, des hommes d'affaires, des hommes et des femmes d'oeuvre qui ont fait leur marque. Les noms de Blanche Lamontagne et de Françoise (Robertine Barry), notre première femme journaliste de carrière, pour ne nommer que celles-là, ont bonne place dans le monde de nos écrivains.

V.T.

Une expérience de quatre générations

AUBIN & FILS

ENR.

Directeurs de Funérailles

Trois salons à votre service

AMBULANCE

543 - 3331

412 est, rue Jacques-Cartier - CHICOUTIMI

Hommages de

La Librairie Régionale Inc.

461 Est, rue Racine — Chicoutimi

— — —

Ameublements, machines et accessoires de bureaux

357 Est, rue Racine — Chicoutimi

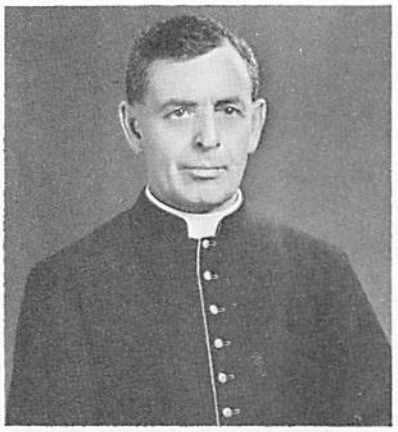

Mgr O.-D. Simard — Photo LeMay

M. l'abbé Alfred Tremblay

1856 - 1921

Précisons tout de suite que, dans l'usage de tous les jours et de tout le monde, c'était: Monsieur Alfred. Le nom Tremblay appartenait à trop d'individus pour être pratique. Alors couramment c'était: Monsieur Joseph-Adélard, Monsieur Calixte, Monsieur Joseph-Eugène, Monsieur Charles-Elzéar, Monsieur Eugène, Monsieur Victor et Monsieur Alfred.

Une exception: on ne disait pas Monsieur Joseph (Tremblay). Comme il a été longtemps à la Procure Monsieur le Procureur faisait l'affaire. D'aucuns ne se privaient pas de dire: Monsieur Blod. La réaction n'était pas faite pour décourager. Et l'on récidivait.

Monsieur Alfred est né à Saint-Alphonse à Bagotville, le 3 février 1856. Son père était cultivateur. Il a fait ses études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et ses études théologiques, au Grand Séminaire de Chicoutimi. Il a été ordonné prêtre par Mgr Dominique Racine, le 10 septembre 1882.

Il a fait du ministère paroissial durant quatre ans: vicaire à la Baie-Saint-Paul durant un an, curé de Saint-Fulgence durant trois ans. À partir de septembre 1886 jusqu'à sa mort, 9 décembre 1921, il a été prêtre du Séminaire. Il en a été absent seulement pour les deux ans de ses études de théologie à Rome, de 1889 à 1891.

Comme il l'a aimé, le Séminaire! Comme il y était chez lui! Hormis le temps des vacances qu'il passait dans sa famille, jamais il ne quittait pour des voyages, des visites. Jamais il ne sentait le besoin d'aller respirer un autre air. Jamais non plus, il n'a mordu à des activités extérieures.

Le Séminaire lui suffisait. Il en vivait la vie tout bonnement. Il acceptait la routine quotidienne apparemment sans effort. Par ailleurs, il était de tous les événements qui venaient en rompre la monotonie.

Un soir de séance, pour lui, n'était pas un soir comme un autre. C'était un soir de fête. D'autres s'en désintéressaient: lui jamais. Pièce dramatique, soirée musicale, séance académique, causerie par un Père Blanc, c'était l'événement à ne pas manquer. Il y était de toute sa tête et de tout son coeur. Le lendemain, il avait quelque chose à en dire. C'était toujours marqué au coin d'une grande bienveillance, mais c'était d'un homme qui avait suivi, ressenti, réagi de façon fort intelligente.

Un jour de pique-nique de la fanfare, il était heureux comme un élève. Il était de la partie. c'est entendu. Dans une petite valise, il avait son bréviaire, des feuilles de papier et un crayon. Rendu sur les lieux, il s'isolait à l'ombre d'un arbre pour une bonne séance. Puis tout d'un coup il réintégrait le groupe, brandissant une feuille de papier. Cela voulait dire qu'il avait pondu des vers de circonstance. Lisez-nous-ça! lisez-nous-ça! jaillissait de toutes les bouches. Bientôt il était en place. Et les vers fusaient dans l'air, lyriques, enthousiastes, scandés de généreux et chaleureux applaudissements. La pièce finie, tout le monde était heureux, et lui, plus que tous. Comme un joueur qui a obtenu un coup au but.

Qu'il s'agisse d'un exercice de piété, d'un cours à donner, d'un repas, d'une récréation, Monsieur Alfred était au poste. Il n'y avait que l'impossibilité physique pour le dispenser.

Il se mêlait à toutes les conversations. Plus qu'à son tour il glissait des mots d'esprit. Il les riait de si bon coeur qu'il en doublait la valeur.

Un midi, nous étions à la salle de récréation, Mgr Lapointe nous revenait d'un voyage aux Etats-Unis. Or le train sur lequel il voyageait avait déraillé. Et il nous racontait l'événement. Il avait un peu sa voix solennelle des grands jours, et l'ampleur des gestes aurait fait envie à bien des orateurs. Tout le monde était pris. On respirait encore mais pas plus.

Et voici qu'il arrive au point névralgique, ou psychologique, je ne sais trop, de son récit. Au moment de l'accident, il était installé à la toilette. La ponctuation normale, à cet endroit du récit, c'étaient des points de suspension... Mais une voix se fait entendre aussitôt: Si, Si! Vous étiez correct! Vous étiez correct! La voix de Monsieur Alfred: Mgr Lapointe réagit d'un "Comment ça" retentissant. Et Monsieur Alfred: Si! Si! Vous étiez correct! ... Vous étiez au-dessus de vos affaires! ... Rarement tragédie a fini aussi joyeusement.

Abbé Alfred Tremblay

Si Monsieur Alfred a passé sa vie au Séminaire, ce n'est sûrement pas à cause de ses talents administratifs. Les choses pratiques ne lui disaient rien du tout. On aurait dit qu'il ne les voyait pas. Il était Supérieur en 1912, lors de l'incendie qui détruisit le Séminaire, la Cathédrale et tout le quartier est de Chicoutimi. Sa première réaction fut ... de composer une pièce de vers sur les ruines du Séminaire. Heureusement il y avait autour de lui des hommes comme Mgr Lapointe, Vice-Supérieur, et M. le Chanoine Jean Bergeron, Procureur, qui firent le nécessaire pour assurer la prochaine année scolaire et mettre en chantier ce qui serait le nouveau Séminaire. Mais soyons sûrs que Monsieur Alfred eut la sagesse de leur laisser la voie libre et de ne pas compliquer leur tâche très lourde.

Monsieur Alfred était moins que pas fier. Est-ce dû au manque de sens pratique: ne serait-ce pas plutôt un goût de pauvreté évangélique? Je pense que les deux n'avaient pas de misère à s'entendre et étaient de connivence.

Dans l'ensemble, sa tenue vestimentaire pouvait passer, grâce à la soutane qui avait le mérite d'en couvrir grand et que les Soeurs surveillaient de près pour prévenir les échéances inquiétantes.

Mais la chaussure nous donnait des distractions. Je ne me rappelle pas avoir vu des lacets à leur longueur native, mais seulement des bouts, de couleur fatiguée, et qui tout au plus mettaient le nez dans une couple d'oeillets de chaque côté, et puis se rencontraient dans un noeud certainement pas patenté.

Un autre bout de lacet jouait le rôle de chaîne de montre. Ce n'était pas décoratif, mais la montre n'avait pas envie de s'en aller et la boutonnière trouvait cela moins dur que du métal et s'en portait mieux.

Mais laissons ces petits à-côtés fort secondaires pour parler du professeur. Il a enseigné toute sa vie, même durant son supériorat. C'est surtout comme professeur de dogme qu'il s'est illustré. J'emploie le mot à dessein et je ne le crois pas exagéré. Un cours de Monsieur Alfred n'était pas quelque chose auquel on se résigne. On avait hâte tout simplement parce qu'on savait qu'on y apprendrait quelque chose sans risque d'effort ni d'ennui. Même les notions les plus abstraites comme essence, existence, personne, nature, substance, accident... étaient pour lui des objets visibles. Il les matérialisait dans un bout de crayon qu'il avait à la main, ou encore dans un bouton de sa soutane, et ça devenait un centre de toutes sortes d'opérations. Les yeux fixaient l'objet, les lèvres livraient les explications, les mains les dessinaient, les physionomies et la mimique faisaient le reste.

Avec Monsieur Alfred, il n'y avait pas de matière aride. Chaque cours était un spectacle. Pour ma part, je lui dois le peu de théologie que je possède. Il y a telle et telle question que je n'ai jamais expliquée autrement qu'avec les matériaux qu'il nous avait servis.

Dans ses explications, la comparaison avait une grande place. J'en cite une pour donner une idée. Il s'agit d'un problème théologique des plus difficiles: de l'accord entre la volonté de Dieu et la liberté humaine. Dieu mène le monde comme il l'entend, bien sûr. D'un autre côté, l'homme est libre et fait ce qu'il veut: de bons coups, oui, et des coups pendables, pas mal souvent. Les plus célèbres sont le péché de nos premiers parents et le déicide commis sur le Calvaire. Pour Monsieur Alfred, il s'agissait de nous faire comprendre que non seulement le plan de Dieu n'est pas troublé par les bêtises de l'homme, qu'au contraire, il en est embelli.

Voici la comparaison qu'il employait. Supposez un très grand pianiste. Il a devant lui les feuilles sur lesquelles il a noté son chef-d'oeuvre. Il exécute la pièce à la perfection, avec un brio irrésistible, devant un auditoire qui est dans l'admiration. Tout à coup un artiste ennemi s'approche du piano et laisse tomber sur le clavier une main pesante de façon à produire un accord le plus faux possible et qui gâte tout. Mais l'artiste exécutant est tellement fort qu'il fait entrer les fausses notes dans sa pièce et, grâce à elles, obtient le plus bel effet de tout le morceau.

L'application est transparente. Le diable fait pécher Adam et Eve. La riposte: Dieu va s'incarner. Les Juifs commettent leur déicide: du coup le monde est sauvé. Évidemment il ne faut rendre grâce ni au diable ni aux Juifs. Mais Dieu leur a joué de fameux tours.

Monsieur Alfred n'a pas enseigné que le dogme. Il a enseigné bien d'autres matières.

Un des cauchemars des Préfets des Études, c'était de trouver des remplaçants quant un professeur tombait malade ou devait s'absenter. Tout le monde

était chargé à plein collier. Heureusement il y en avait toujours qui ne savaient pas dire non. Sur cette liste, Monsieur Alfred était en tête.

Quand il arrivait dans une classe, c'était une joie pour les élèves, pas du tout à l'idée d'un chahut possible, mais simplement parce qu'on était sûr d'une heure agréable. Je ne dirai pas que Monsieur Alfred tombait automatiquement dans la routine d'une classe comme le titulaire. Encore moins qu'il excellait à tuer le temps. Il avait l'art de se mettre à la portée de chaque groupe et d'aborder des sujets, des questions qui sans être au programme font partie du domaine de la culture. Une personne cultivée, en effet, sait toutes sortes de choses qu'elle n'a pas apprises dans les manuels. Avec Monsieur Alfred le temps était mis à profit et l'on sortait de classe avec plus d'appétit pour les belles choses.

Tout pesé, je pense que le secret qui a fait le succès de son enseignement, c'est sa faculté de vibrer. En face du vrai, en face du beau, il prenait feu, et c'est tout chaud qu'il nous servait son menu. On sait la différence entre un repas chaud et un repas froid. Monsieur Alfred expliquer une question, exposer un problème sans y mettre de la chaleur, sans que la voix monte, sans que les bras s'agitent, sans que le visage s'illumine: je pense que ce n'était pas possible.

Une fois au moins ce don faillit lui être fatal. Les deux classes de Philosophie étaient réunies pour la leçon d'apologétique. Sur quoi elle portait, je ne m'en souviens pas. Mais le sujet prêtait à l'éloquence. Une envolée n'attendait pas l'autre. À chacune, Monsieur Alfred reculait un peu sa chaise afin de se donner de l'espace pour mieux gesticuler. L'envolée finie, il rapprochait la table. Malheureusement la tribune n'était pas adossée au mur. Dans un dernier mouvement, voilà que deux pattes de la chaise sont hors de la tribune et l'effondrement se produit. Résultat, Monsieur Alfred a les épaules au plancher et le reste un peu plus haut sur la chaise. Deux élèves sont vite sur le lieu du sinistre et, en deux opérations, M. Alfred est assis sur le parterre. "Ca surprend", dit-il. Jusque-là personne n'avait osé rire, chacun se demandant s'il s'était fait mal. "Ca surprend" fut le signal. Ce jour-là, il n'y eut pas d'autres envolées.

Il faut bien dire un mot de son éloquence. Il y avait en lui deux orateurs bien différents. D'abord celui des grands jours, en particulier, des messes pontificales à la Cathédrale. C'était alors le genre XIXe siècle; Monsieur Alfred prisait beaucoup Lacordaire, et encore plus Monsabré. Quoi que sa voix ne fût pas tellement avantageuse, il ne manquait pas d'empoigner son auditoire et ses sermons étaient toujours un peu un événement. La pensée était originale et souvent puissante, et elle était dite par quelqu'un qui en était plus que convaincu. Par ailleurs, l'orateur préparait bien ses effets, donnait le temps aux auditeurs de prendre de la température, et quand le clou était servi tout le monde était prêt. C'était vraiment de l'éloquence.

L'autre orateur qui était en Monsieur Alfred se rapprochait beaucoup du professeur. Il se faisait valoir surtout devant un auditoire plus restreint et sur une scène plus intime: disons devant les élèves.

De préférence le sujet était une page d'Évangile. Pour ma part, il y a des sermons, je devrais dire des homélies, que je n'ai pas encore oubliés, et cela remonte à plus de soixante ans.

Je me souviens, en particulier, d'un sermon sur la Fuite en Égypte. Le prédicateur se met à la place de S. Joseph. Tout un dialogue s'engage avec l'ange pour lui prouver que son message n'a pas de sens. Les difficultés, les inconvénients, les dangers d'un tel voyage se présentent l'un après l'autre, plus drus que les doigts de la main et tellement naturels qu'on ne voit pas jour de penser autrement. Évidemment le bon S. Joseph a pensé autrement. C'est ça que le prédicateur voulait nous dire. Et il nous l'a dit de façon qu'il fallait l'écouter, de façon qu'on retienne sans dépense d'effort de mémoire.

Monsieur Alfred a fait des vers toute sa vie. M. l'abbé Raymond Desgagnées en a écrit dans cette revue, et ce que je pourrais faire de mieux, ce serait de le répéter. Alors je passe... mais pas tout à fait; car cela me permet de montrer une autre facette de sa physionomie.

Il était distrait, comme tous les intellectuels qui n'ont que les pieds sur la terre. Mais nous, quand il avait une distraction, nous disions: il fait des vers. Les deux ne se contredisent pas.

Un matin, au Grand Séminaire, exactement à 5.25 h., la cloche sonne pour la méditation. Aussitôt les portes des chambres s'ouvrent et chacune laisse passer un ecclésiastique qui se rend à la chapelle. À ce moment, Monsieur Alfred est sorti de sa chambre et il est debout au carrefour des deux corridors, et il a vu sur les deux d'un bout à l'autre.

Cependant nous sommes à la chapelle depuis un bon moment et toujours pas de Monsieur Alfred. Et quand on fait semblant de prier, le temps paraît long.

Tout d'un coup, dans le lointain, toc, toc, toc! Levez-vous don(c)! Et ça se répète, en se rapprochant. Alors le doyen, aujourd'hui Mgr Arthur Lévesque, sur l'insistance de nos regards, se lève et va rappeler à la réalité le bon Monsieur Alfred qui n'avait eu connaissance de rien. Quand il est entré à la chapelle, il avait la tête basse et l'air mortifié. Ce que valut la méditation de ce matin-là. Dieu seul le sait.

Pour finir, deux coups d'oeil. Un d'abord sur le physique de l'homme. Monsieur Alfred était de haute taille, dans les environs de six pieds. Il était large d'épaules et donnait l'impression de puissance. Il manoeuvrait sans trop de lourdeur, avec tout de même une jambe qui donnait un moins bon rendement que l'autre. C'était perceptible, mais pas plus.

Durant de longues années, paraît-il, sa silhouette fut celle d'un homme long et mince. Mais avec l'âge est venu l'embonpoint. Ce qui, un bon jour, amena l'irrévérencieux M. Joseph-Adélard (Tremblay) à

déclarer: C'est bien de valeur! Nous étions en train d'avoir un saint, mais il s'est mis à engraisser...! Le mot a eu du succès, et il nous aide à fixer un point d'histoire.

Ceci pour le corps. L'autre coup d'oeil regarde l'âme, qui était belle, toute faite de simplicité, avec absolument rien qui sente l'artifice, l'amour propre. Une âme qui se montre telle qu'elle est, parce qu'elle n'a rien à cacher. Une âme candide, naïve, non par faiblesse mentale, mais grâce à une extrême délicatesse de conscience.

Monsieur Alfred ne jugeait personne, ne disait jamais un mot en mal des autres. Jamais on ne l'a vu s'impatienter. Directeur du Grand Séminaire, Supérieur, il devait reprendre, faire des remarques, mais, en 14 ans, je n'ai pas eu connaissance qu'il ait blessé quelqu'un. J'ajoute: et quel détachement!

Dans l'ensemble, c'était un homme tout à fait marqué par l'Évangile: ce qui explique pourquoi il en parlait si bien. C'était une de ces âmes qui nous donnent l'impression ou d'avoir échappé au péché originel ou de n'avoir pas compliqué leur vie par les fautes personnelles.

Il est mort le 9 décembre 1921, à l'âge de 67 ans et 10 mois. Avec lui est disparu l'un des prêtres les plus marquants de tous ceux qui ont oeuvré au Séminaire.

O.-D. Simard, prêtre.

5 sept. 1972

GUY TREMBLAY
DISTRIBUTEUR DE PEINTURE
TEL.: 549-0466 CHICOUTIMI

Belzile, Paré, Darveau, Laplante
DENTISTES
397, Racine Est CHICOUTIMI

582 BOUL. LAMARCHE TÉL.: 543-0293
CHICOUTIMI
E. DAUPHINAIS
ING. CONSEILS
L. BOUCHARD

FRADETTE, BERGERON, CAIN
LAMARRE, BOUCHARD ET WELLS
Avocats
110 Est rue Racine CHICOUTIMI

Lajoie, Gagnon & Associés
ASSURANCES GENERALES
31, OUEST RACINE CHICOUTIMI

gagnon FRERES

Avec les compliments de
GailuRon
PAINS — GATEAUX — BISCUITS
fabriqués par :
LA HUCHE SANS PAREILLE INC.
Tél.: 549-4621

Une galerie d'employés

En 1925 l'abbé Charles-Elzéar Tremblay, professeur de sciences au Séminaire, entreprit de photographier les employés de la maison alors en fonction. Cela nous permet de présenter une petite galerie de l'équipe à cette époque du milieu du siècle de l'institution. Il n'y manque que *Théophile Marceau,* l'homme des tâches discrètes; il a dû fuir la photographie ou refuser formellement de s'y prêter.

Celui-ci paraît être le plus ancien du groupe. Frère l'abbé Hilaire Marceau, curé de Laterrière, et d'Émilien, qui demeurait à Paris, il était un typique. Célibataire par conviction et par état, il était fervent de l'isolement et de l'incognito. Ses fonctions attitrées étaient le contrôle du vin de messe, la distribution des retailles d'hosties et la pourvoyance du tabac. Il avait un local insoupçonné dans un recoin inconnu, où il tenait en réserve les tabacs personnels de chacun et où il pouvait les hacher sans risque de procédures légales. Il lui arriva cependant une fois d'être découvert et de payer l'amende. Le "père Marceau" a vécu une trentaine d'années dans la maison; il est décédé vers 1920.

Jules Dupuis

Jules Dupuis était de son époque. Originaire de Lévis, entré au Séminaire avant 1900, il a passé le reste de sa vie dans la maison, officiellement portier, en pratique au service de tout le monde. De petite taille et d'allure à la fois diligente et mesurée, il accomplissait son travail avec soin et fidélité. Il était un peu musicien et à ce titre il venait traditionnellement le matin du jour de l'an jouer un morceau de piano aux écoliers qui demeuraient là pendant les vacances. Délicat dans ses procédés et d'une politesse qui ne se démentait jamais, il supportait sans réplique ni bouderie les "observations" et les écarts d'humeur de ses maîtres, nombreux et exigeants. La seule "échappée" que nous connaissons de lui est la façon dont une fois, quand l'âge eut affaibli sa domination sur lui-même, il prit une scène trop éloquente de Mgr Lapointe. Amusé de la chose au point que les épaules lui sautaient, il dit avec une conviction et une candeur exquise: "Ça prend plus, Monseigneur, ça prend plus". Il décéda peu après 1925.

Pierre Perron — Photo Abbé Léonidas Larouche.

Pierre Perron, lui aussi, a donné toute sa carrière au Séminaire. Après des études classiques il avait pris la soutane, en 1898. Une crise de dépression lui fit perdre soudainement la mémoire et il dut quitter pour un rétablissement qui fut long et demeura incomplet. Quand il fut en état de se rendre utile il fut attiré au Séminaire par Mgr Lapointe et il remplit toutes sortes de fonctions dont habituellement celle de portier. Toujours poli et d'une patience inaltérable, "Monsieur Pierre", comme tout le monde l'appelait, fut pendant plus de trente ans un pivot des relations dans la maison. Maîtres et élèves goûtaient particulièrement ses répliques pittoresques et ses déclamations, dont le souvenir lui était revenu et qu'il exécutait avec un art remarquable, ("La souris qui n'a pas la langue dans sa poche", "Si la Garonne avait voulu, lanturlu...", le fameux "cigare" de l'Espagnol", etc., etc.). Dans ses dernières années il était

sujet à une toux retentissante. À l'occasion d'une de ces quintes de toux Mgr Joseph Dufour lui fait observer: "Tu tousses, tu tousses fort, c'est fatigant de t'entendre..." Il répond: "C'est bien rien de m'entendre, s'il vous fallait en plus tousser, ça serait bien plus fatigant". (La petite photo de 1925 étant trop sombre, nous en reproduisons une autre).

Albert Perron

Albert Perron, collègue de Pierre pendant son séjour, n'était pas son parent. L'habitude "prendre un petit coup" l'avait mis dans des situations embarrassantes. Mgr Lapointe le recueillit vers 1908, lui donna résidence et emploi en même temps que surveillance et appui moral au Séminaire; il en fit un bon serviteur. Ses capacités étant restreintes, Albert s'occupa seulement de travaux au soin matériel de la maison, ce qu'il faisait très bien, tout en bougonnant de temps en temps: "Taupan! quand ça va mal". Retourné au petit verre, il fut remercié après quinze ou vingt ans de service.

Eugène Bergeron était un brave garçon, un peu susceptible et de capacité médiocre mais suffisamment pourvu pour justifier un modeste salaire et remplir les fonctions qui lui étaient confiées. Il a été au Séminaire pendant cinq ou six ans. Parfois des jeunes s'amusaient à déconnecter le tube de la balayeuse pendant l'opération. Il ne goûtait pas la farce: "Si je serais chanoine, mes batinsses!..." Sa vue étant devenue très mauvaise, il fut heurté et tué par une automobile en traversant la rue. Comme il ne voulait pas se laisser photographier, l'abbé prit le truc de lui faire tenir l'oiseau sous prétexte de poser celui-ci. On n'a pas besoin d'autre indication pour distinguer l'un de l'autre.

Eugène Bergeron

Édouard Gobeil, spécialiste de la balayeuse à succion, faisait bien son devoir. Il a privé le Séminaire de beaucoup de poussière pendant les quelques années qu'il fut à la tâche.

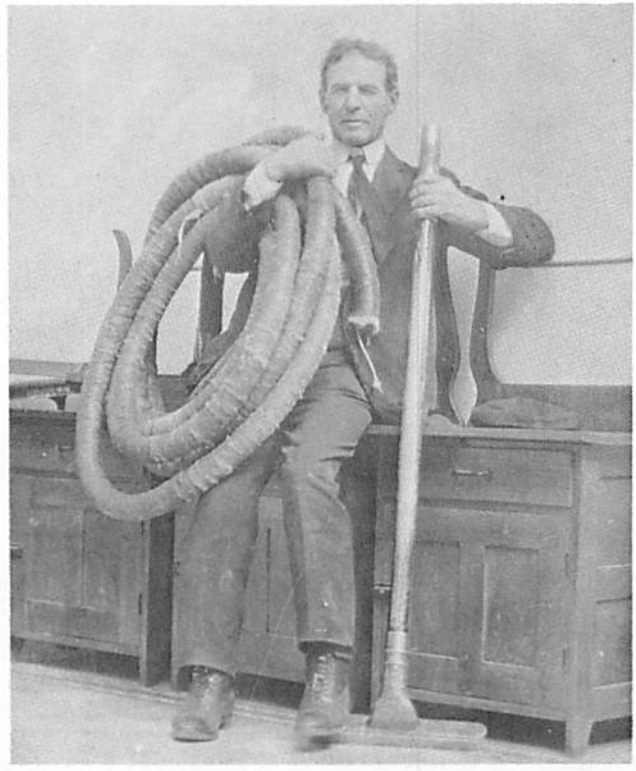

Édouard Gobeil

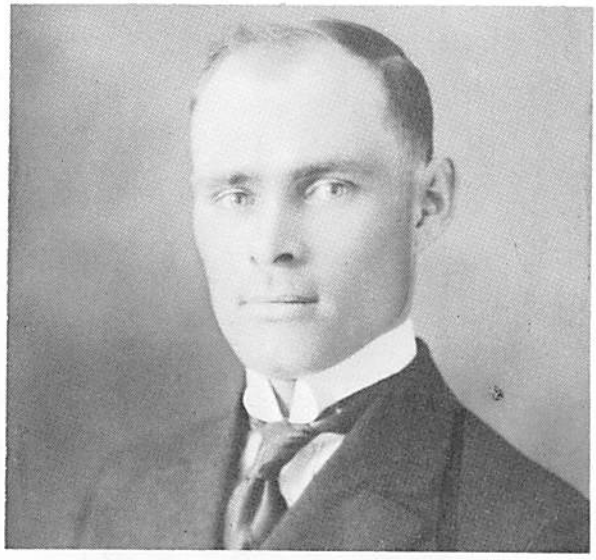

David Côté — Photo LeMay

Un autre qui a donné une longue carrière au Séminaire est *David Côté.* Un accident suivi d'une intervention chirurgicale de mode expérimental, puis d'une convalescence douloureuse et incomplète, l'avait réduit pour la vie à des conditions physiques et psychologiques particulièrement pénibles. Intelligent et de bonne éducation, courageux et obligé de gagner sa subsistance, il entra au Séminaire à titre d'essai en 1923 et y demeura en service jusqu'à 1968, soit, réduction faite d'une absence de neuf ans (1932-1941), une durée de trente-six ans. En plus de son rôle principal de portier, il a été l'homme des démarches de confiance et le messager chargé de monter de la ville et de distribuer la matière postale (journaux et courrier). Il est encore vivant.

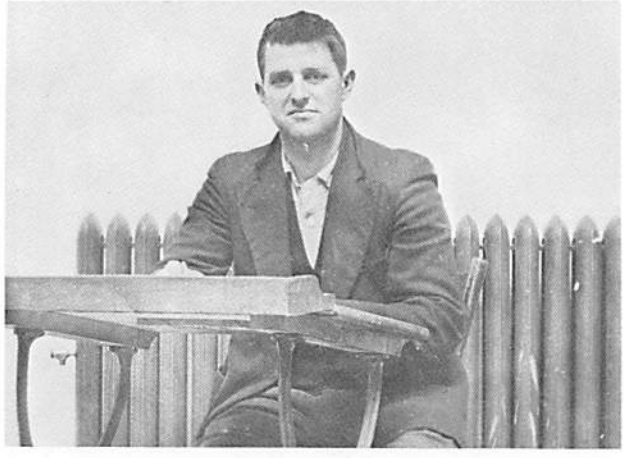

Joseph Boudreau

Joseph Boudreau, entré aussi vers 1923, a travaillé longtemps à la ferme du Séminaire et aussi à l'intérieur de la maison occasionnellement d'abord et ensuite de façon permanente, à divers emplois en rapport avec sa compétence, qui est seulement d'ordre matériel. Excellent garçon, incapable de compter l'argent ni les vaches mais sachant (mieux que bien des gens doués) distinguer ce qui est bien de ce qui est mal, il a toujours habité la maison et il l'habite encore.

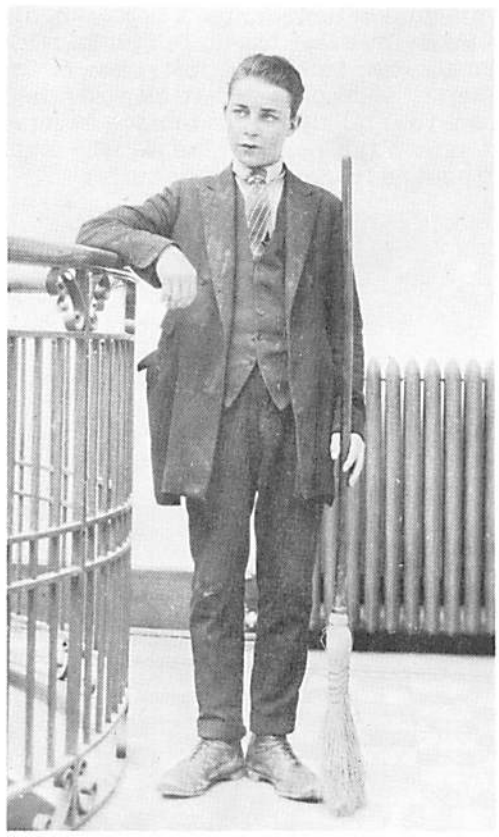

Stanislas Dufour

Stanislas Dufour est un jeune qui n'a été que quelques mois employé au Séminaire, mais il résidait dans la maison. Le balai indique le genre de ses fonction.

Ferdinand Lessard

Ferdinand Lessard, menuisier bien qualifié, a été pendant plus de vingt-cinq ans, à partir de 1905, l'homme de tous les travaux d'entretien et de réparation aux édifices du Séminaire. Très consciencieux, maître et responsable de la boutique, où beaucoup

de gens avaient besoin d'aller, c'était préférable de le prendre "sur le sens du poil", mais, cette condition remplie, il se prêtait à toutes les exigences nécessaires. Marié et chef d'une belle famille, il habitait une des maisons du Séminaire, dans le proche voisinage.

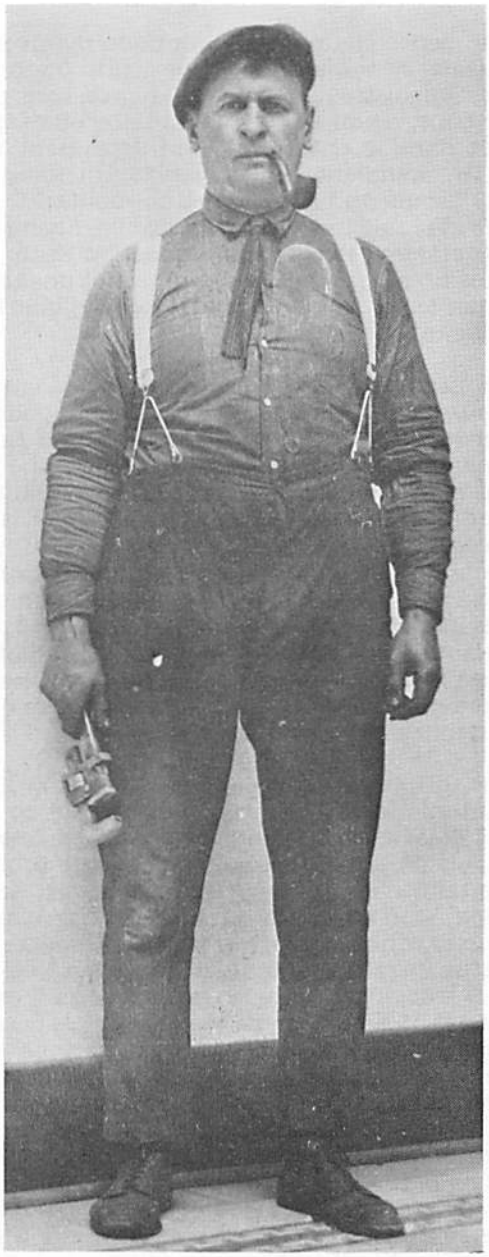

Emmanuel Coulombe

Emmanuel Coulombe, originaire de Lévis, beau géant mesurant six pieds et quelques pouces, a fait un stage remarquable d'environ vingt ans au Séminaire comme contrôleur et renouvellateur attitré du système de chauffage, du service d'aqueduc et de maintes réparations connexes. Marié, il habitait à l'extérieur. Il a même fait construire une maison, celle qui porte le numéro 515, rue Jacques-Cartier, presque en face du Séminaire.

Alfred Girard

Le père *Alfred Girard* était un chauffeur adjoint. Un peu irascible, il donnait occasion aux espièglerie des écoliers. Ayant appris qu'à La Malbaie on l'appelait "Bat le diable", ils se firent un devoir de l'honorer de son titre.

En plus de ceux qui figurent dans cette galerie photographique, plusieurs autres ont été employés dans la maison; Joseph Gagnon, qui a été longtemps attaché aux soins du ménage; Henri Fortin, qui fut peu de temps et devint le "professeur Nitroff"; Armand Brassard, Arthur Harvey, deux portiers; les deux Dallaire, Arthur Tremblay, possesseur de l'auto de l'abbé Dubé et son chauffeur; Rosaire Bergeron, Albert Tremblay, neveu, collaborateur et successeur de Ferdinand Lessard; d'autres encore que j'ignore ou que j'oublie.

Nous sommes heureux de rappeler le souvenir de ces collaborateurs effectifs qui ont été à l'oeuvre et qui n'ont pas de place dans les palmarès.

Victor Tremblay, p. d.

VITRERIE LEDUC
Limitée

467 BOULEVARD LAMARCHE

CHICOUTIMI

Souvenirs d'un serviteur M. Wilfrid Boivin

par Jean-Claude Drolet

Le centenaire du Séminaire de Chicoutimi est l'occasion idéale pour interroger le passé, le ressusciter, le faire revivre, le raconter. Chacun est à l'affût d'un souvenir heureux, joyeux, triste ou malheureux. Pour l'historien intéressé à faire revivre ce passé, la tâche n'est pas facile car cent ans représentent une richesse effarante de souvenirs. Il lui faut donc faire un choix. C'est pourquoi, parmi un grand nombre de sujets, nous désirons présenter quelques souvenirs d'un ancien serviteur. Peut-on d'ailleurs raconter cette "belle vie de famille" du Séminaire sans parler de ces bons et fidèles serviteurs laïcs qui ont consacré de nombreuses années de leur vie à des tâches humbles, obscures parfois ingrates. Ils furent assez nombreux et quelques-uns ont laissé des témoignages de félicité, de foi et de piété profondes, d'honnêteté et de dévouement remarquables. C'est un devoir pour les Anciens de l'institution de se rappeler leur rôle important et effacé. Nous exhumons des documents conservés aux archives, quelques souvenirs recueillis par M. l'abbé Léonidas Larouche dimanche le 24 avril 1960.

M. Wilfrid Boivin, demeurant à ce moment à St-Edmond-les-Plaines, assistait, le 23 avril, à la prise de ruban d'un de ses petits-fils Jean-Marc Boivin. M. l'abbé Larouche converse avec ce vieillard de 92 ans!

"- J'ai travaillé deux ans au Petit Séminaire, près de la cathédrale. (1886-87)??

Dans ce temps-là, il n'y avait pas de "machines"; pas de trottoirs, pas de "caduc", toutes les rues étaient en terre forte! Les prêtres descendaient à la retraite avec des chevaux; j'avais 8, 9, 10 chevaux à avoir soin, durant la retraite. Il y avait un vieux fermier, sur la ferme pas loin du Séminaire, sur la côte; un M. Bonneau, il y avait des chevaux qui se couchaient et qui se salissaient; ça fait qu'un soir le père Bonneau vient faire un tour à notre chambre et je lui parle de ça. Écoute, là, y dit, à soir, vers 9 h. va sur les cordes de bois (il y avait du bois de 3 pieds), prends-toi des petits rondins comme-ça, là, et mets leur en chacun un de travers sous eux autres! J'avais pris ça pour une risée; dans tous les cas je l'ai fait à 9 h. Pas un cheval s'est couché du temps de la retraite! C'était une besogne, hein! Fallait que je leur lave les fesses!

On avait notre chambre dans la cave, en bas. Dans le temps que j'ai été là, il y avait deux religieuses et 2 filles; 80 élèves dans l'étage d'en haut, trois classes...

On allait chercher l'eau à la tonne avec un cheval, dans la descente de la côte, là, un peu en haut de la côte du Petit Séminaire; il y avait une belle r'source; on avait une pompe avec des petites roulettes; une petite chaîne, et on virait la manivelle; on remplissait la tonne. La tonne avait un bout de "hausse" de cette longueur-là (environ trois pieds), dans le bout; rendu au Petit Séminaire, on reculait le charriot dans le châssis. Quand ils avaient besoin d'eau ils prenaient la "hausse". On avait trois "quarts", puis un petit char et on montait l'eau au 3e étage avec une "winch" à manivelle. Ensuite dans les trois classes, il y avait un "quart" à l'eau, qui était dans un coin, puis une chaudière et une tasse de fer blanc, accrochée; un couvert sur le "quart". Ca fait différent avec icite, hé!

Les deux religieuses, après le souper, entraient dans leur "bord"; à 9 h. elles sortaient pour faire coucher les 2 filles. C'était la mère du Curé Brisson, elle avait 16 ans, et une fille de St-Bruno, une grosse fille; le nom...? Quand les religieuses étaient couchées de leur côté, (elle s'appelait Antonia, la mère du curé Brisson), elle me téléphonait; on avait un petit téléphone, ah! comme ça, (le petit doigt); un petit tuyau de plomb qui allait dans toutes les chambres du Petit Séminaire. C'était un espèce de V, qui sortait dans le mur; on allait souffler et ça répondait dans la chambre qu'on voulait. Elle me téléphonait; on montait veiller en pieds de bas pour pas faire de barda; les religieuses étaient mauvaises!

Une fois, je me rappellerai toujours de ça, j'étais avec Antonia; on faisait le grand-ménage du Séminaire. J'étais assis sur une tablette de châssis avec elle, et on parlait. M. Roberge qui était procureur dans le temps, s'en vient dans le corridor. Antonia dit: "Ben, mon doux, v'là M. Roberge"! Je dis: Laisse-le faire; il nous mangera pas. M. Roberge passe (c'était un homme qui était rieux),il fait voir de ne pas nous voir, il détourne la tête. Après qu'il est passé, je reçois un téléphone de M. Roberge. Je descends, je rentre dans sa chambre; quoi-ce que vous voulez, M. Roberge? Écoute, là, il dit, moi ça me fait ben rien; mais prends garde de te faire voir par les Soeurs; elles sont mauvaises! Dans ce temps-là, j'avais seulement 18 ans. $12. par mois; un gros salaire! Je restais à St-Louis. Mon père a été 50 ans à St-Louis. J'ai été à la classe là. J'ai abandonné à 14 ans. On avait une vieille maîtresse d'école; elle a fait la classe 15 ans dans le même rang; une grosse fille; avec des élèves qui avaient 16 ans, 17 ans!

J'ai appris mon métier de cordonnier avec mon beau-père, Nérée Tremblay, vieux cordonnier. Dans ce temps-là, on faisait quasiment rien que des bottes sauvages, des marchedons, comme on disait, c'était: ligneux, puis coud toute la journée; pas de machine à coudre! J'ai été six ans, c'était ma femme qui assemblait les jambes avec son moulin à coudre! Pour le linge, un Singer. Après ça, j'ai eu un moulin à pièces. On était fier! J'étais cordonnier à la Rivière-du-Moulin. Voisin de Willy Cloutier, puis des vieilles Jac-

ques Dufour qui tenaient magasin, maison de brique. J'étais 4ième voisin des Gauthier de la boutique; quand on avait des talons à clouer, j'envoyais Joseph qui était le plus vieux, à la boutique du père Gauthier, ramasser des pointes de clous à cheval pour clouer les talons. Pas d'autre chose! On avait rien! A c't'heure, les boutiques, ils ont toutes les machines!

x x x

(Je lui montre la photo de l'ancien Séminaire).

En arrière, c'était des petits hangars pour mettre le grain, la dîme de grain, dans ce temps-là. Dans le haut, c'était des carrés; et il y avait des rats. Ah! bonguenne, qu'il y avait des rats! Des fois, ils perçaient le dessous d'un carré; tout le grain allait en bas; ils vidaient le carré!

x x x

On était deux: avec moi, Wilfrid Beaulieu. Avant lui, il y avait eu un Pilote, Georges Pilote, engagé là. Beaulieu n'a pas été bien longtemps. Il a été charretier à Chicoutimi.

M. Roberge était Procureur. Il avait une ferme qui se trouvait à un mille du Séminaire, dans le commencement de Ste-Famille. Dans les sumences, il montait presque tous les jours. Il avait un petit cheval, un petit quatre-roues à planche, avec des essieux en bois, pas en fer! Oui, un petit cheval ça de haut! canadien, et un vieux harnais d'ouvrage sur le dos. Un petit siège, là, pas couvert, sur le milieu de la planche. Il partait; quand il rencontrait des femmes dans la rue (pas de trottoirs),il leur demandait si elles voulaient embarquer avec lui!

Il arrivait; on était après labourer. Dans ce temps-là, c'était des petites charrues en bois; il attachait sa soutane icite-là, et il se mettait sur les manchons de la charrue. M. le Curé! il venait en nage, tout de trempe! il faisait des sauts, pas accoutumé. Il est venu qu'il était pas mal. Il disait: je la tiendrai, pourtant, cette maudite charrue-là!

Lui, c'était la machinerie, vous savez. Un automne, il avait commencé un petit engin à steam tout en cuivre. Il s'était organisé un tour à fer avec un vieux moulin à coudre pour ses shafts. Ca lui avait pris tout l'hiver à faire son engin. Il travaillait ça tous les soirs, vers 10½, 11 h., dans sa chambre. Le p'tit engin marchait, monsieur, pareil comme un gros. Pouf, pouf, pouf! Il chauffait à l'huile de charbon. Il a trouvé à le vendre plusieurs fois. Il l'a pas vendu!

Lui, le défunt M. Roberge, il n'a jamais monté en chaire; des fois Mgr Racine,qui avait sa chambre là, dans le Petit Séminaire, lui disait: M. Roberge, demain, c'est vous qui allez faire le sermon! "Vous le ferez, vous, Mgr"! lui disait-il. Il y avait aussi M. Fafard, M. Roussel, M. Delâge. Puis les élèves, je me rappelle l'avocat Lévesque, Alain , Belley, le Dr Riverin; lui, il dansait des gigues simples.

J'allais au bateau; en premier, il n'y avait pas de bateau de ligne; c'était des goélettes; les marchands achetaient d'un six mois à l'autre, l'automne pour l'hiver et le printemps pour l'automne. Pas d'argent de papier; c'était des sous et de la monnaie; les marchands montaient acheter avec des valises pleines de monnaie. Pas de pipes à bout d'ambre. Rien que des pipes de plâtre. Pas de cigarettes! Ah non! J'ai commencé à fumer, j'avais 16 ans.

(En regardant la photo du Séminaire).

Un toit couvert qui descendait à la sacristie, en bois, ensuite les écoliers, l'hiver, se glissaient là-dedans; il entrait de la neige, un peu!

x x x

Il y avait aussi un vieux français, un prêtre, un M. (Bouges)? je ne me souviens plus du nom. Il était gros; il fumait. Il avait une pipe en écume de mer, et il avait l'habitude de se mettre le doigt à ras la tête et imaginez-vous que la tête était rendue au bout du trou de la pipe. Elle était vieille! Un soir je lui dis: M...? vous devriez me donner c'te pipe-là! Ah! il dit, il n'y a pas de danger! C'est la pipe de mon grand-père. Mon père a fumé longtemps et moi (il avait bien 60 à 70) j'ai toujours fumé avec. Vous me donneriez une fortune et je vous la donnerais pas!

Un jeune en capot d'écolier.

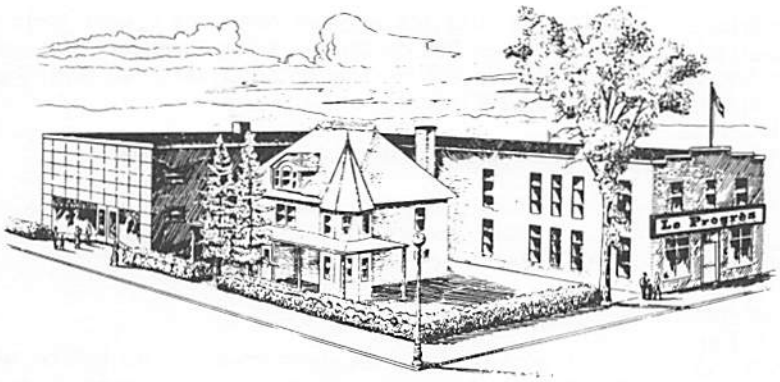

543-4474

IMPRIMERIE
Le Progrès du Saguenay

316, Avenue Labrecque, CHICOUTIMI

IMPRESSION DE QUALITÉ

Saguenay dry.
toujours le même...
Toujours ce frais petit
goût de revenez-y.

MEILLEUR VOEUX

59, Ste-Jeanne d'Arc Jonquière

Hommages de la

PHARMACIE
Marcel Desgagné

52 - 2e RUE PORT-ALFRED

Au Saguenay qui construit . . .

LAURENT LAPOINTE LTEE

LAURENT LAPOINTE LTÉE

546 EST, BOUL. LAMARCHE, C.P. 400, CHICOUTIMI, P.Q. - TEL.: 543-3391 TELEX - 011-36133

. . . fournit les meilleurs matériaux

Mes chantiers

Par Mgr Victor Tremblay

J'ai l'heur d'être responsable de certains chantiers de construction au Séminaire. Non pas de construction verticale ni charpentée, mais horizontale et terre à terre au sens étymologique du mot: construction de terrassements, et cela sous les pieds des écoliers.

Cela a commencé à l'automne de 1914. Nous venions d'entrer dans le séminaire neuf (la partie ancienne de l'ensemble actuel). On en avait eu assez des frais de construction de l'édifice, le premier à l'épreuve du feu au Saguenay, et ni le procureur ni les autres membres du Conseil n'étaient d'humeur et de force à y ajouter le coût de terrassements pour aménager des cours de récréation. Le résultat était que les élèves ne savaient pas trop où et comment se mettre, surtout comment s'ébattre, ce qui est une nécessité pour des garçons en vie, sur un terrain ici spongieux, là rempli de détritus malodorants, plus loin en colline et couvert d'arbres, et traversé en diagonale par une coulée apportant sa part des égouts de la ferme.

Ca prend moins de temps pour corriger le mal que pour l'endurer. Étant de la classe des finissants, dont un des rôles, celui qui leur tient le plus à coeur, est de prendre les devants dans ce qui concerne les intérêts des écoliers, et n'ayant pas peur de remuer la terre, ce que je connaissais par expérience, je pris moi-même l'initiative de faire quelque chose pour améliorer ce terrain et le rendre plus accommodant, utilisable pour certains jeux. Je ne puis pas dire si c'est l'économe du Séminaire qui nous a "prêté" les premières pelles, mais je sais que nous en avons achetées nous-même. Je dis *nous*, car j'ai eu aussitôt des compagnons de travail et d'excellents, dévoués et plus vigoureux que moi; cependant, sans m'imposer comme chef (ce qui aurait été de mauvaise manoeuvre), j'ai toujours été l'âme, l'organisateur et l'actif participant dans la réalisation de cette entreprise.

Nous avons d'abord aplani, par additions, un quadrilatère pour faire une patinoire, que nous avons encadrée d'un petit cordon de terre en guise de "bande". Le principal jeu d'hiver ainsi assuré, les patineurs eurent l'avantage de se remuer et les autres, la masse, celui de les regarder et de se regarder.

L'année suivante, entré au Grand Séminaire, j'ai fait faire un peu de travail d'assainissement de ce côté. Les soutanes neuves se prêtant difficilement au travail à la pelle, mes collaborateurs furent nécessairement peu nombreux. Ramené chez les élèves, comme maître de salle du côté des grands, dès septembre 1916, j'ai aussitôt repris les chantiers aux cours de récréation. Nous avons construit une sorte de drain en pierres dans le fond de la coulée pour diriger l'eau qui venait du plateau d'en arrière, et à l'aide d'une couple de brouettes généreusement prêtées par la

Aux travaux de la cour des Grands, juin 1915. (De g. à dr.) 1. Jean-Joseph Gauthier, 2. Louis Tremblay "Mathias", 3. Joseph Tremblay "Mathias", 4. Ambroise Tremblay, 5. Lorenzo Lemay, 6. Léonce Lévêque, 7. (en arrière) ? , 8. Anicet Gauthier, 9. Joseph Larouche, 10. Antoine Tremblay, 11. Antoine Potvin, 12. Antoine Martel, 13. Auguste Tremblay, 14. Victor Tremblay.

maison nous l'avons recouvert de terre prise dans la butte.

Le supérieur, Mgr J.-Edmond Duchesne, a mis à ma disposition une petite bâtisse qu'il avait fait construire à ses frais pour servir aux patineurs et qui, s'étant avérée insuffisante pour répondre à cette fonction, fut remplacée par une autre. On l'appelait "la cabane". Je l'utilisai comme boutique. Avec quelques élèves qui avaient l'aptitude et le goût des petits travaux, Charles-Patrice Tremblay, Hermel Girard, David Régis, René Bergeron et autres, j'en fis un atelier de réparations pour tout ce qui subissait des avaries et même de confections. Nous avons construit des brouettes au moyen de douves de tonnes, fabriqué des encadrements de tableaux, en préparant nous-mêmes le bois à cette fin, fait de la sculpture, de la pyrogravure, à l'aide d'un pyrographe électrique dont mon frère aîné fut l'inventeur, des pièces de

La boutique, surnommée "La Cabane".

fantaisie et toutes sortes de choses d'utilité occasionnelles. Ainsi la boutique fonctionnait en toutes saisons.

Les travaux de terrassement se poursuivaient à l'automne et au printemps. Ils prenaient de plus en plus d'envergure à mesure que s'étendait le champ des améliorations. On eut de bonne heure des chemins de fer à voie étroite: un sur la terrasse supérieure, pour amener la terre du côteau voisin du cimetière, un autre (le premier) sur la terrasse moyenne pour transporter la terre jusqu'au bord de celle-ci, l'achever jusqu'au palier du jeu de balle au mur, et aussi pour mettre à plein niveau une terrasse inférieure en face de la boutique. Le plan et la photographie que nous donnons montrent la distribution de ces travaux.

Ceux-ci ont duré jusqu'à 1927, soit pendant douze années. Je n'en suis pas mort ni les autres, qui à certains moments étaient nombreux: une moyenne de soixante, un moment plus de cent, avec de véritables héros, comme Irénée Vézina, Joseph Tremblay "Mathias", Louis-Nil Tremblay, Ulric Frenette, Hermel Girard, Albert Hovington, etc., etc.

Mais tout ce que nous avons fait, à part la terrasse supérieure, est disparu, enlevé à la pelle mécanique lors de la construction, en 1962, de l'édifice qui est devenu le CEGEP. (Sic transit.) Il en reste le témoignage écrit de celui qui en est le principal réalisateur, à l'époque sous forme de journal et ici sous forme de souvenir.

Est disparue aussi la belle terrasse de la cour des Petits faite, à notre exemple, par l'abbé Henri Fortier avec le concours de ses maîtres de salle et, évidemment, de ses ardents jeunes écoliers.

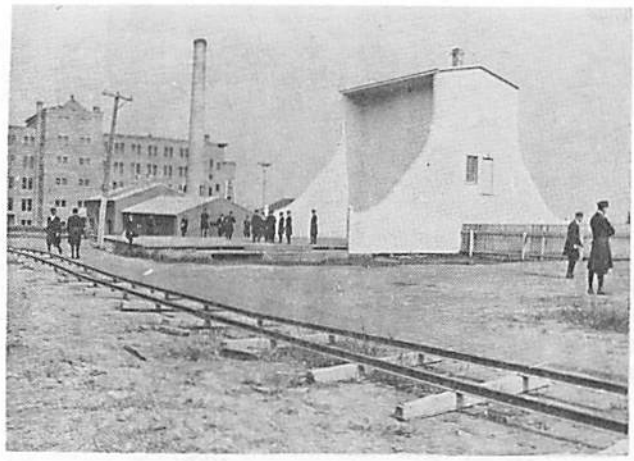

Chemin de fer d'en bas.

Dans l'odre de la construction j'ai aussi réalisé des travaux d'hiver, dont voici les principaux. Une année que la neige était abondante et formait des "falaises" assez dures, nous avons exécuté, selon leur configuration précise et des dimensions à l'échelle, une maquette topographique de la ville de Jérusalem, avec les monts et les vallées qui l'avoisinent. Familier avec ces lieux, que j'avais eu l'avantage de visiter et d'étudier, je pouvais en donner aux élèves des notions exactes quant à leur forme et leur rôle historique. C'était un travail de sculpture surtout.

Un autre hiver qui offrait les mêmes avantages nous avons construit en blocs de neige le temple de Jérusalem, avec ses parvis, ses portiques, ses portes monumentales, son ameublement. Le style en était nécessairement grossier, en raison du matériau et des déformations que les variations de la température

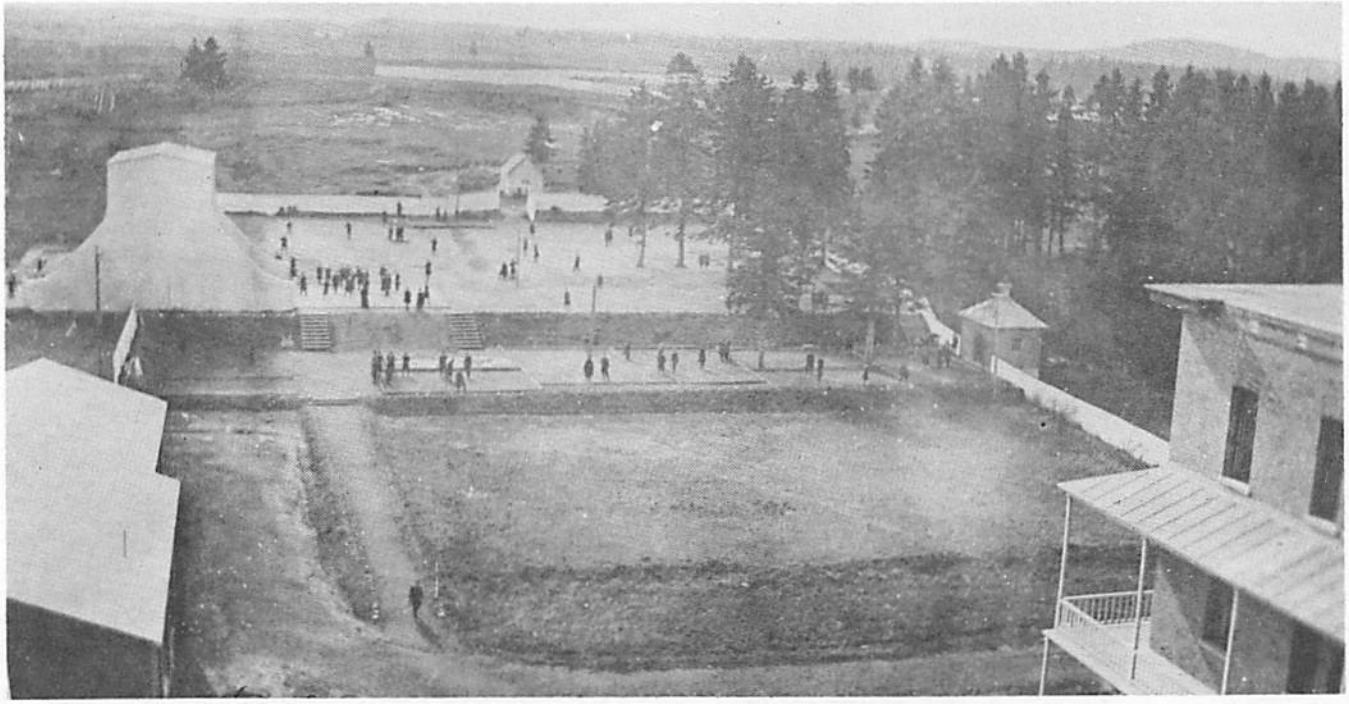

La cour des Grands en 1922. — Au premier plan le terre-plein de la patinoire; au 2e plan la terrasse inférieure et la boutique; au 3e plan la terrasse moyenne et le jeu de balle; en arrière la terrasse supérieure et la clôture du cimetière.

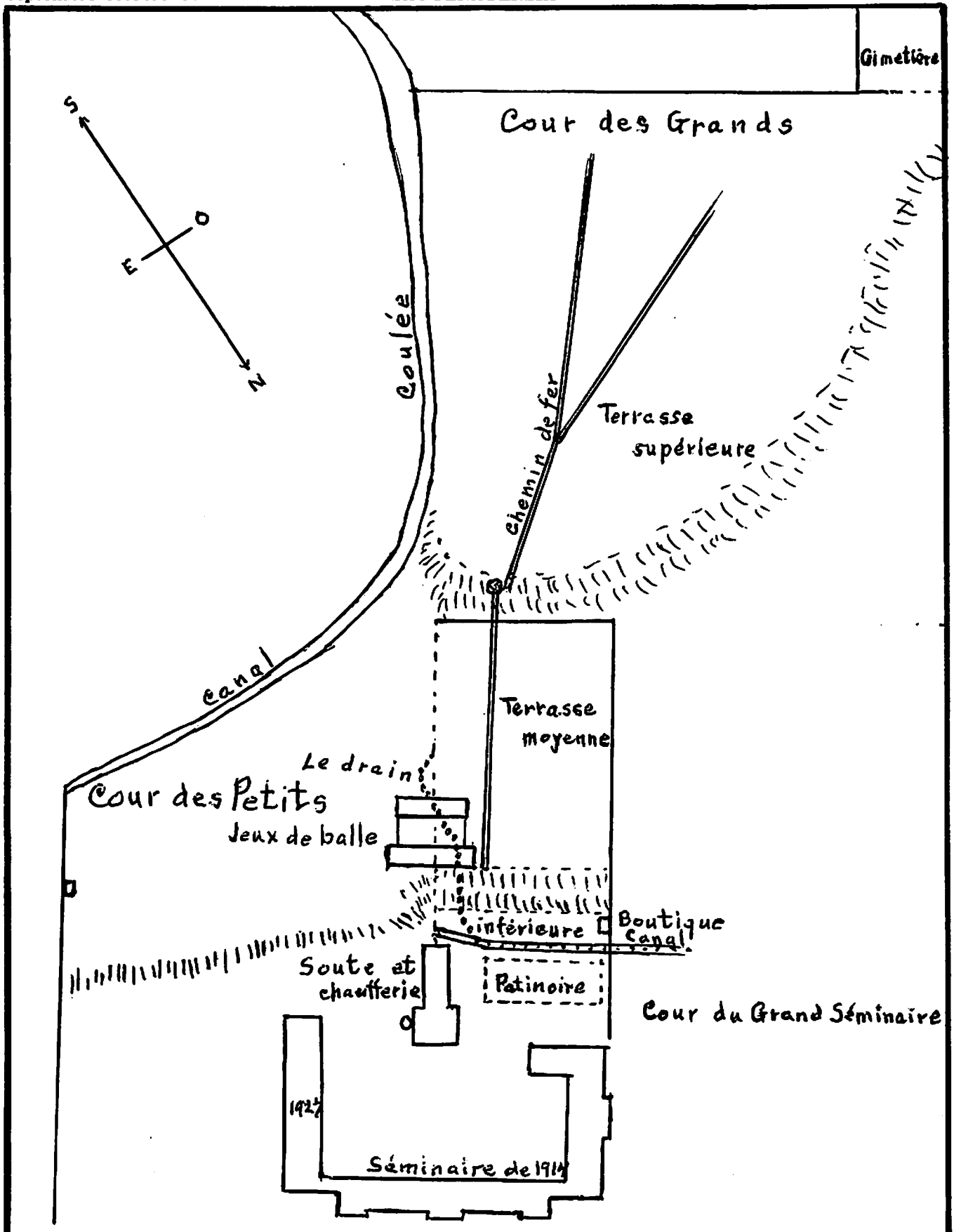

Plan des cours de récréations du Séminaire les travaux achevés. — Dessin V.T.

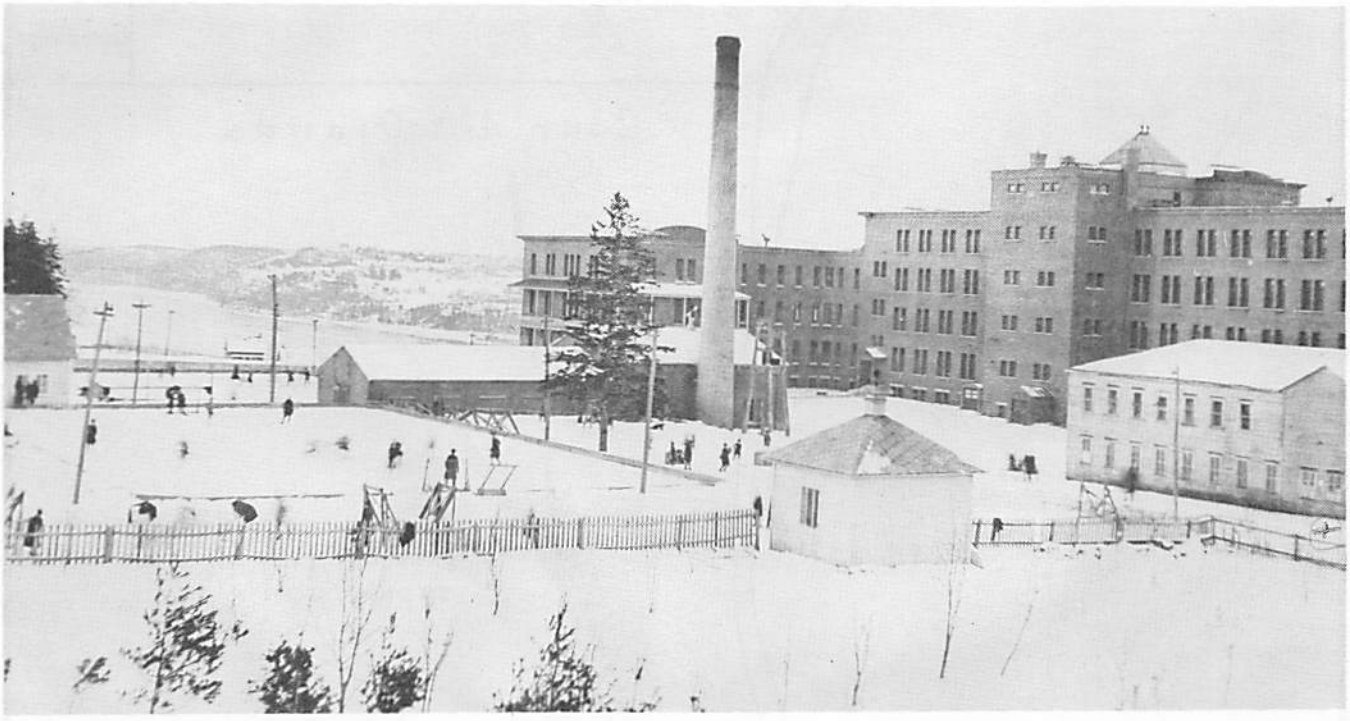

Cour des Petits

lui faisaient subir; mais l'ensemble répondait suffisamment à la réalité pour faire bien comprendre la composition du célèbre monument, et les élèves, spécialement ceux qui suivaient mes cours de sciences religieuses, en ont tiré bon profit.

Nous en avons fait l'inauguration un beau soir, en répétant même des détails rapportés par la Bible, comme l'illumination, phénomène de "gloire" qui était la réponse de Jahvé attestant sa prise de possession de l'édifice, cela au moyen de magnésium brûlé à l'intérieur du Saint des Saints et dont l'éclatant rayonnement jaillissait par des orifices pratiqués dans les parois des murs de neige. Cependant l'effet des éclats de trompettes fut assez médiocre, les clés des instruments étant partiellement immobilisées par le froid, qui était trop vif.

Il va sans dire que la démolition de ces monuments n'a pas requis le concours du bouledozeur; la

Le temple de Jérusalem, partie sud, photographié de la tour du Nord-Est. La belle porte (speciosa), le portique des prêtres, le sanctuaire, au fond le portique Royal. Le mur de la façade (dont le sommet apparaît à l'extrême-gauche) avait 125 pieds de longueur. Hiver de 1924.

La partie du Nord-Ouest: 1. La tour Antonia; 2. Le prétoire et l'arche de l'Ecce Homo; 3. Le Lithostratos (lieu de la condamnation); 4. la salle des gardes; 5. porte ouvrant sur le parvis des Gentils.

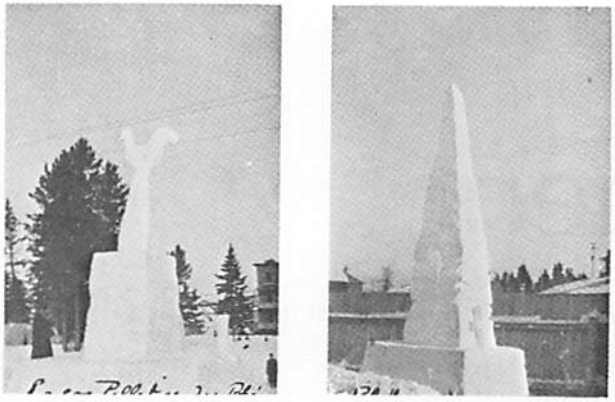

Monuments de glace construits par les rhétoriciens, hiver de 1916-1917,

température du printemps les a fait couler doucement dans le néant. Il en reste des petites photographies comme témoins de leur réalité pour le bénéfice de l'histoire.

Comme les travaux en terre, mes premiers travaux en matériel blanc ont suscité des imitateurs et dans les hivers suivants les élèves du Séminaire ont pratiqué des constructions en glace et en neige qui ne manquaient pas de grandeur, voire de majesté.

x x x

Il y a lieu de mentionner aussi la plantation d'arbres. Une année j'ai rapporté de la pépinière de ma famille, à Koushpaigane (dans la paroisse de Saint-Jérôme), 72 plants d'orme d'environ 10 à 12 pieds de hauteur. Nous en avons planté une suite à la limite du terrain du Séminaire le long du chemin qui s'appelle aujourd'hui "rue Bégin"; presque tous ont survécu; ils forment une rangée solennelle qui monte la garde en bordure de ce terrain.

J'ai imaginé faire planter chaque année un "arbre des finissants" par le groupe qui achevait en juin le cours d'études. J'ai apporté à cette fin une boîte contenant une centaine de petits plants d'orme produits par des graines tombées des grands arbres dans du terrain labouré, sur la ferme de ma famille, et poussés drus comme l'herbe. Placés en réserve sur la terrasse supérieure des cours de récréation, on devait en prendre un chaque année et le faire transplanter à l'endroit de leur gré par les finissants, en lui donnant un nom et en plaçant sous ses racines une documentation appropriée. Cela n'a eu lieu que deux ou trois ans. La faucheuse les a rasés tous avec le foin qu'on fit couper pour la rentrée des élèves. Elle a fauché en même temps la tradition de "l'arbre des finissants", dont je suis sûrement un des rares hommes à se souvenir.

x x x

Le plus permanent de mes chantiers est l'accumulation et l'organisation des matériaux destinés à documenter l'histoire du Royaume du Saguenay; mais ce sujet a trop d'ampleur pour entrer dans le plan de ces brèves évocations. D'ailleurs il est pour une large part marginal plutôt qu'intrinsèque à l'histoire du Séminaire; il aura sa place ailleurs. C'est suffisant de rappeler ici ceux de mes chantiers qui par leur nature auraient subi sinon mérité l'oubli.

UNI
POUR UN
MEILLEUR
SERVICE !

LAITERIE Chic
LA LAITERIE DE CHICOUTIMI LIMITEE
373, AVENUE STE-ANNE CHICOUTIMI

DIAMANT
LA COOPERATIVE AGRICOLE DE CHICOUTIMI
BOULEVARD LAMARCHE CHICOUTIMI

L'assainissement, travail d'équipe

Dans son intérêt comme dans celui de ses employés et de la population en général, l'Alcan travaille à l'assainissement de l'environnement depuis plus de trente ans dans notre région. Les millions qu'elle a consacrés et qu'elle continue de consacrer en recherches et en installations à cet égard s'ajoutent évidemment aux frais de production; mais c'est une priorité sociale. D'ailleurs cette responsabilité, l'Alcan la partage avec les gouvernements et tous les citoyens. N'est-ce pas là un travail d'équipe?

Aluminium du Canada, Ltée

LE SEMINAIRE DANS SON CONTEXTE

On voit ici l'édifice complet et son milieu.

Les parties centrale et ouest construites en 1912-1914; la grande aile du côté est datant de 1927; au centre vers l'arrière, la chapelle; le long du bâtiment en arrière, le CEGEP, avec à l'extrémité du côté est (à gauche) le pavillon Lemieux et du côté ouest (à droite) le pavillon Tremblay. Près de la grande aile, la résidence des Soeurs Antoniennes, actuellement affectée au Conservatoire de Musique.

Au premier plan, l'École d'Agriculture, maintenant Pavillon Duchesne, résidence d'étudiants.

Au-delà, à droite, l'École Normale et la Maison Provinciale du Bon-Pasteur et un peu au-delà l'École Lafontaine. À gauche de ces édifices, celui du Téléphone Bell, indiqué par un mât.

En arrière, le cimetière de Chicoutimi et au-delà, le Colisée.

Hommage de la Compagnie Price

L'édifice du deuxième Séminaire (de 1875 à 1912) a été construit sur un terrain acquis de la compagnie Price.

L'ASSOCIATION DES PARENTS DES ETUDIANTS DU SEMINAIRE DE CHICOUTIMI

se joint à toute la population pour présenter ses hommages et

l'expression de sa gratitude à cette institution centenaire,

essentielle au développement de la Société

De père en fils ...

Georges-Henri Perron, Ing. P.
Fernand Perron, L. Sc. C.
André Perron, Ing. P.

J. Euclide Perron
LIMITEE

... constructeur au Saguenay depuis plus de 30 ans.

CHICOUTIMI

Votre cordial magasin à RAYONS

SIMPSONS-SEARS

SIMPSONS-SEARS, Place du Saguenay
CHICOUTIMI

une entreprise de chez-nous opérant des magasins de variétés dans 3 PROVINCES du CANADA

LES MAGASINS
CONTINENTAL
LTÉE

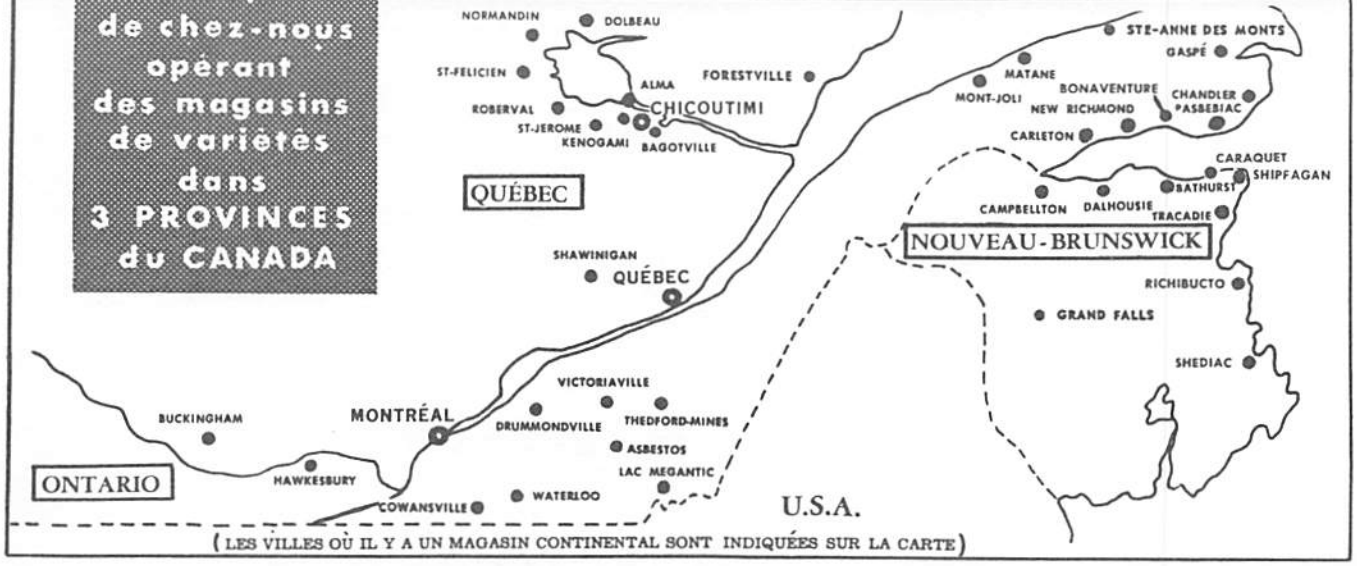

(LES VILLES OÙ IL Y A UN MAGASIN CONTINENTAL SONT INDIQUÉES SUR LA CARTE)

Hommage des Anciens au Séminaire!

Dr Alphée Lessard

Président de l'Association
des Anciens
et
Pàtron d'Honneur
des fêtes

COMITÉ DES FÊTES CHEZ LES ANCIENS

EXECUTIF:

Jean-Claude HUDON, président

Claude RENY, vice-président

Ghyslain BITTNER, secrétaire

Alfred BOUCHARD, ptre, ass.-secrétaire

DIRECTEURS:

Georges DUHAIME

Henri TREMBLAY

Dr Yvon BERGERON

Adrien BRASSARD

Rodolphe SAVARD

Joseph LAROUCHE

Patrice PELLETIER

Raymond DESGAGNÉ, ptre

Dominique GRAVEL, ptre

Paul-Gaston TREMBLAY

Lithographie: Imprimerie Le Progrès du Saguenay Ltée, Chicoutimi